

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2505 - MARDI 12 JANVIER 2016

Dialogue

Le « Oui, mais » d'Etienne Tshisekedi

S'il est vrai que l'irréductible opposant (83 ans) tient au dialogue politique, il ne s'inscrit cependant pas dans la logique du chef de l'État et de la Majorité présidentielle tout en réitérant sa position de voir les discussions se dérouler sous la médiation internationale. Une position qu'il a réaffirmée ce week-end dans son dernier message de vœux adressé au peuple congolais depuis Bruxelles où il poursuit sa convalescence.

Bien que revendiquant le fait d'avoir été parmi ceux qui avaient préconisé le dialogue comme voie royale susceptible d'obtenir par voie consensuelle un processus électoral crédible et apaisé, le leader de l'UDPS estime que l'Accord-cadre d'Addis-Abeba ainsi que les résolutions subséquentes du Conseil de sécurité de l'ONU en fixent les contours. Il réitère son vœu de voir ce forum se tenir à Kinshasa sous la médiation internationale avec comme témoin l'ensemble du peuple congolais.

Page 13



Etienne Tshisekedi entouré de quelques proches dont son épouse Marthe à gauche (photo Rfi)



Quelques tenors du Front citoyen 2016

Combat pour l'alternance

Le « Front citoyen 2016 » en ordre de bataille

À travers la charte signée le 9 janvier, les membres de cette plate-forme de l'opposition se sont engagés à défendre la Constitution et, surtout, à lutter pour l'alternance démocratique en 2016. Plusieurs partis politiques dont ceux du G7 ayant fait défection de la majorité présidentielle avec laquelle ils ne partageaient plus les mêmes convictions notamment sur le délai constitutionnel du mandat du chef de l'État, ont signé ladite charte. Il en est de même de ceux de la Dynamique de l'opposition avec l'UNC, le MLC et l'Ecide en tête.

Tous les partis politiques affiliés ont dit « non » au dialogue national destiné, selon eux, à permettre au président de la République Joseph Kabila d'instaurer une « présidence à vie ». La première activité de ce regroupement politique est programmée pour le 19 janvier, date à laquelle il compte commémorer l'anniversaire des martyrs de la liberté et de la démocratie.

Page 13

SANTÉ

Destruction des matériels biologiques contenant le virus dérivé de la souche vaccinale de type 2 de la polio

Après la certification de la RDC comme pays sans polio, l'heure est maintenant à la destruction des matériels biologiques contenant les virus polio tel que recommandé par l'Organisation mondiale de la santé. C'est ce qui justifie la désagrégation par autoclave de trois cent vingt-huit cryotubes contenant les souches de VDPV2 isolées de 67 cas suivie de leur incinération après une longue période de conservation au Laboratoire polio de l'Institut national de recherche biomédicale.

Il s'agit, par cette opération, de s'assurer que tous ces matériels destinés au stockage d'échantillons biologiques sont correctement détruits et qu'aucun germe ne se libère dans la nature, expliquent les sources médicales. Cette opération, avancent-elles, permet de tuer définitivement tous les microbes potentiels.

Page 13

FOOT-AMICAL

Les Léopards locaux perdent face aux Amavubi du Rwanda

Pour leur première rencontre de l'année, les Léopards locaux de la RDC ont perdu, le dimanche 10 janvier 2016 au stade Umuganda de Gisenyi (ville frontalière rwandaise) face aux Amavubi locaux du Rwanda par un but à zéro. C'était en match amical international. Les deux pays préparent la phase finale de la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN).

Le sélectionneur des Léopards locaux, Florent Ibenge, s'est dit très déçu après le match, soulignant le manque de réalisme de ses attaquants qui se sont procurés pourtant des occasions nettes de marquer. Il dispose pratiquement d'une semaine afin de remédier à cette carence, avant l'entrée en lice, dans le groupe B du CHAN, de la RDC le 17 janvier 2016 à Butare contre les Walyas d'Ethiopie.



Les Léopards en séance d'entraînement

Page 14

ÉDITORIAL

Parité

À plusieurs reprises durant la cérémonie traditionnelle des Vœux, jeudi et vendredi, le président de la République s'est dit surpris du faible nombre de femmes présentes dans les différentes délégations. À haute et intelligible voix il a souligné le fait que, visiblement, la parité homme-femmes reste, chez nous, une idée, un concept, mais non une réalité et que, dans ce domaine par conséquent, bien des progrès restent à accomplir.

Denis Sassou N'Guesso a une trop longue expérience du pouvoir, une trop bonne connaissance des relations humaines pour avoir formulé de telles remarques devant la presse sans avoir réfléchi aux réponses qu'il compte apporter à la question cruciale de la place des femmes dans la société congolaise. Et l'on peut être certain que la présence à ses côtés de la Première Dame du Congo, elle-même fortement engagée dans le processus de rééquilibrage de cette même société, nourrit sa réflexion de façon aussi constante que pratique.

De là à conclure que les lignes bougeront rapidement sur ce terrain, il y a un pas que nous n'hésitons pas à franchir. Oui l'on peut s'attendre dans les prochains mois à une série de décisions qui feront de la parité hommes-femmes un principe clé de la conduite des affaires publiques. Oui cette réalité se traduira certainement de façon très concrète dans la composition du prochain gouvernement. Oui elle s'accompagnera vraisemblablement d'un rééquilibrage des deux assemblées parlementaires. Oui elle ouvrira la porte à une redistribution progressive des rôles sur la scène publique.

À ceux qui douteraient de la réalité de ce qui précède, nous ne saurions trop conseiller de lire avec attention la Constitution adoptée le 25 octobre dernier et dont les dispositions entreront en application à brève échéance. Ils verront que le principe de la parité figure en bonne place dans les valeurs de la Nouvelle République. Et s'ils doutent, malgré tout, de leur mise en vigueur qu'ils assistent donc au Forum Mondial des Femmes Francophones qui se tiendra en mai prochain à Brazzaville à l'initiative de Yamina Benguigui. Ils comprendront alors que les dés sont jetés et que le mouvement vers la parité est désormais, chez nous en tout cas, irréversible.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2016

Le PCT initie des collectes de fonds pour soutenir son candidat



Une vue de la salle

À la faveur de la troisième session extraordinaire du Parti congolais du travail (PCT) de la fédération de Brazzaville, tenue le 10 janvier, le président de cette structure, Gabriel Ondongo, a indiqué que sur instruction du secrétaire général du parti, les neuf comités d'arrondissement de Brazzaville plus l'Ile Mbamou sont tenus d'organiser des collectes de fonds pour soutenir financièrement le candidat du PCT à l'élection présidentielle du 20 mars.

Ces collectes dénommées « Gagnons avec le peuple » s'inscrivent dans le cadre des actions de soutien multiforme que les membres du PCT entendent apporter à leur candidat. Gabriel Ondongo a, par ailleurs, exhorté les cadres, militants

et sympathisants de sa fédération à multiplier des efforts pour que Brazzaville soit le premier département à avoir réuni plus de fonds, au regard, a-t-il poursuivi, du nombre élevé de militants. Le point de ces collectes, a dit le président fédéral, va se faire dans une semaine. Une émulation inter comités, a-t-il renchéri, sera organisée pour déterminer l'arrondissement ou le district qui a plus collecté des fonds. Au cours de cette session extraordinaire, les neuf comités d'arrondissement et le district de l'Ile Mbamou ont appelé le président Denis Sassou N'Guesso à faire acte de candidature à l'élection présidentielle du 20 mars prochain. Ils ont invité le Comité d'investiture du parti et le Co-

mité central à entériner leur choix justifié, selon eux, par des efforts que déploie depuis plusieurs années le président de la République dans le cadre de la consolidation de la paix et de la démocratie au Congo ; mais également par les médiations internationales placées sous sa présidence. Le président de la fédération de Brazzaville a pris acte de toutes ses déclarations. Il les a transmises au secrétaire permanent chargé de l'organisation, Michel Ngakala qui représentait le secrétaire général. Ce dernier a pris l'engagement de les remettre à qui de droit afin qu'elles soient transmises au président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétariat des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétariat général : Ange Pongault

Jean-Claude Gakosso dévoile ses priorités pour 2016

Obtenir le soutien des partenaires au processus électoral à venir, contribuer à la recherche de la paix et la sécurité en RCA et dans la sous-région, rayonner la diplomatie congolaise avec un accent sur le renforcement des capacités de son personnel..., telles sont les priorités du ministre congolais des Affaires étrangères et de la coopération, Jean-Claude Gakosso. Le locataire du Palais de l'amitié l'a dit au cours d'une cérémonie d'échanges des vœux, le 11 janvier à Brazzaville.

« Ces missions ne seront accomplies avec succès que si nous puissions avec intelligence et confiance dans le capital humain et dans le potentiel technique disponible ici aux Affaires étrangères. En valorisant, toujours avec équité, les professionnels que vous êtes ; en œuvrant sans relâche à la juste promotion de vos carrières ; en ne cessant jamais d'être à votre écoute », a déclaré Jean-Claude Gakosso au moment où les cadres de son département venaient lui présenter leurs vœux de nouvel an.

Répondant aux préoccupations syndicales de son personnel, le chef de ce département ministériel a invité ses collaborateurs à la tempérance, pondération et conciliation. « Voilà le triptyque qui résume mon credo. Aussi, voudrais-je, à l'issue de la réflexion amorcée avec intelligence et subtilité, par les plus hauts cadres de la mission, des solutions justes et équilibrables seront progressivement apportées », a rassuré le ministre Gakosso. Il s'agit, selon le membre du gouvernement congolais, du statut particulier des agents du ministère dans le cadre de la commission du

dialogue social, la modernisation de l'outil informatique, la formation continue des personnels, ainsi que l'acquisition des bâtiments pour les missions diplomatiques à l'étranger.

A en croire le ministre des Affaires étrangères, le rayonnement de la diplomatie congolaise ne pourrait être possible que si ces problèmes internes sont réglés. La première épreuve et la plus éminente, a indiqué le membre du gouvernement, sera de mobiliser les partenaires à soutenir le processus électoral à venir dont la présidentielle est prévue le 20 mars 2016. « ...D'abord l'élection présidentielle ; puis, les législatives qui suivront en toute logique, notre diplomatie va intensifier ce travail d'information, d'explication et de persuasion dans tous les cénacles et sur toutes les tribunes possibles », a annoncé le ministre Gakosso.

Promouvoir la paix et la sécurité dans la sous-région

La recherche de la paix et le retour à l'ordre en RCA, malgré les avancées remarquables enregistrées dans le processus de transition politique, demeurent l'une des préoccupations sous-régionales du

Congo. « La tenue du premier tour de l'élection présidentielle couplée au premier tour des législatives, apporte la preuve, s'il en était besoin, que tout est possible à la Communauté internationale lorsqu'elle parle d'une seule et même voix », a fait observer le chef de la diplomatie congolaise. Le président Denis Sassou N'Guesso, médiateur international dans la crise centrafricaine, est demeuré aux avant-postes dans l'assistance désintéressée et le soutien inconditionnel à ce pays frère, a rassuré Jean-Claude Gakosso. Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères congolais a affirmé que son pays est aussi disposé à contribuer à toutes les initiatives de paix dans la sous-région Afrique centrale, notamment à soutenir le dialogue au Burundi, à appuyer les peuples tchadiens et camerounais dans la lutte contre les terroristes de l'ex-Boko Haram et la République démocratique du Congo, un pays voisin en proie aux exactions à répétition commises par les groupes rebelles actifs dans l'est du pays. Cependant, « l'épineuse question des frontières va continuer de retenir notre attention, au regard de



Le ministre recevant les vœux

l'échéance fixée à 2017 par l'Union africaine(UA) en vue du règlement définitif du différend », a-t-il martelé.

Brazzaville sera ponctuelle à tous les rendez-vous de l'année

Outre les conflits au Mali, en Somalie et au Soudan du sud, Brazzaville se dit préoccupée par la situation politique en Libye. Il est urgent d'agir, « surtout lorsqu'on sait le lien entre les désordres dont ces pays sont le théâtre et la dissémination des actes terroristes sur de vastes zones du continent », a rappelé le ministre. Pour cela, le Congo, ses partenaires africains, ainsi que l'ensemble de la communauté internationale ont prévu

se concerter sur ces dossiers dans le cadre des rencontres internationales de haut niveau.

En attendant la publication d'un calendrier officiel, le Congo sera représenté « à la 26^e session de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ; au 17^e sommet des pays non alignés ; au 16^e sommet de la Francophonie... ». « Nous devons travailler avec encore plus d'ardeur afin de renforcer tous nos partenariats stratégiques et, chaque fois, susciter des retombées bénéfiques pour notre pays qui a tant soif de développement et de modernité », a conclu le ministre Gakosso.

Fiacre Kombo

La Cour constitutionnelle entend poursuivre son programme avec lucidité et sérénité en 2016

L'annonce a été faite le 11 janvier à Brazzaville par le président de cette haute juridiction constitutionnelle, Auguste Iloki, à l'endroit du personnel, à l'occasion de la cérémonie d'échanges de vœux.

« C'est l'occasion de signaler que, relativement au référendum constitutionnel, nous avons à chaque séquence où notre intervention s'imposait, affiché à la fois une lucidité et une sérénité à la hauteur des tâches en rapport avec notre vocation de dire le droit conformément aux dispositions constitutionnelles », a déclaré le président de la Cour constitutionnelle.

Avant d'ajouter, « Sans se préoccuper des insinuations perfides et calomnieuses de toutes sortes visant son discrédit, la cour constitutionnelle a opposé une attitude de sagesse qui s'harmonise parfaitement, avec sa mission de contribuer à la consolidation de l'Etat de droit et à l'enracinement de la démocratie. L'institution a, ainsi, accompli, son office avec dignité et responsabilité ».

En effet, a poursuivi le président de la Cour constitutionnelle, nonobstant toute imposture et toute affabulation par certains

médias, la Cour constitutionnelle a, avec toute la sérénité requise en pareille circonstance, réalisé son programme de travail élaboré aux fins de veiller à

la régularité des opérations du référendum constitutionnel par la présence de ses délégués, le 25 octobre 2015, jour du scrutin, dans tous les chefs-lieux de



Auguste Iloki saluant le personnel

départements de notre pays. « Soyez, dans ces conditions, sincèrement félicités. Notre institution a su jouer sa partition dans ce processus démocratique », a-t-il renchéri.

Auparavant, le chef de service juridique du secrétariat général de l'institution, Sylvano Ravel Ekoungoulou, a loué l'année 2015 qui vient de s'achever par une note de satisfaction grâce à l'extraordinaire travail de coordination, d'orientation et de suivi du président de la Cour constitutionnelle ainsi que les programmes d'activités de tous les services.

Il a rappelé que 2016 c'est l'année du parachèvement du processus enclenché en 2015 par l'adoption le 25 octobre de la même année d'une nouvelle loi fondamentale. Cette constitution comme celle du 20 janvier 2002, donne au juge constitutionnel compétence, entre autres, de veiller à la régularité de l'élection du président de la République. « Veiller à la régularité de l'élection présidentielle » signifie que la Cour constitutionnelle apprécie la validité de l'ensemble des actes régissant le processus électoral,

à savoir la préparation, l'organisation, le suivi et le déroulement du scrutin.

Le contrôle par la Cour de la régularité de l'élection présidentielle, a-t-il poursuivi, exige, en effet, que toutes les autorités impliquées dans le processus électoral, chacun en ce qui le concerne, donne à la haute juridiction constitutionnelle ample application de tous les textes régissant ledit processus.

Il sera donc, a-t-il conclu, question pour la Cour, en perspective de l'élection présidentielle dont les congolais sont appelés à se prononcer, pour le premier tour, le 20 mars 2016, de désigner ses délégués sur toute l'étendue du territoire national, chargés de suivre le déroulement de la campagne électorale et du scrutin afin de s'assurer de leur régularité, de préparer les conditions optimales d'organisation matérielle des audiences de proclamation des résultats définitifs, de préparer aussi les conditions d'accueil des médecins assermentés pour constater l'état de bien-être mental et physique des candidats.

Jean Jacques Koumba



APPEL À CANDIDATURE

Directeur du Parc National d'Odzala Kokoua

Information générale

African Parks est une organisation sans but lucratif qui prend la responsabilité directe de la réhabilitation et gestion à long terme de parcs nationaux en partenariat avec les gouvernements et communautés locales. En adoptant une approche d'entreprise à la conservation, avec le support de donateurs, nous visons le développement durable des parcs contribuant ainsi au développement économique et à la réduction de la pauvreté. Nous gérons présentement 10 parcs dans 7 pays d'Afrique : RCA, Tchad, Congo, RDC, Malawi, Zambie et Ruanda.

African Parks est à la recherche d'un directeur du parc parlant bien le Français pour rejoindre l'Equipe d'Odzala. Le directeur du parc est basé sur le terrain et vit dans le parc même. Le projet est large et complexe avec un budget annuel de plus de \$2 millions et un personnel de plus de 200 personnes. Les candidats doivent avoir l'expérience nécessaire pour gérer un projet de cette nature.

Responsabilités

- Responsabilité opérationnelle et financière du parc incluant le plan d'affaire quinquennal et le budget
- Déterminer la stratégie de lutte anti-braconnage avec le directeur du service
- Gérer les relations avec les partenaires incluant les représentants du gouvernement
- Gérer une Equipe comprenant un contrôleur financier, chef du service de lutte anti-braconnage, chef de

service recherche et monitoring, coordinateur du développement communautaire.

- Superviser un personnel de plus de 200 employés incluant éco-gardes
- Liaison avec le Conseil d'administration
- Développer les relations avec les autorités locales et communautaires
- Publication d'un rapport mensuel, trimestriel et annuel pour African Parks
- Superviser les opérations financières avec rapport
- Superviser les opérations de logistique
- Superviser les actions de recherche et de monitoring
- Superviser toutes les actions communautaires incluant l'éducation environnementale dans les écoles locales

Formation et expérience

Comme African Parks prend le contrôle total de la gestion du parc, les candidats doivent avoir une grande variété de formation et expérience. Pour cette position, African Parks considèrera les candidats avec :

- Expérience de conservation de la nature
- Expérience de lutte anti-braconnage
- 5 années d'expérience
- Connaissance parfaite du Français et de l'Anglais
- Les candidats avec une expérience militaire sont aussi encouragés à poser leur candidature

Hiérarchie

Le directeur du parc répond au directeur des opéra-

tions et au Conseil d'administration

Date de commencement

1^{er} février 2016

Durée du contrat

3 ans avec une période de probation de 6 mois

Vision de la réussite à la fin du contrat

Un parc qui fonctionne avec :

- Les infrastructures nécessaires ou en cours d'établissement
- Un personnel suffisant et entraîné
- Une stratégie de lutte anti-braconnage efficace en place
- Un plan de développement communautaire en place
- Un plan de développement du tourisme en place

Toutes les candidatures doivent être soumises en Anglais et doivent inclure :

- Une lettre de motivation
- Un CV détaillé incluant entre autre :

Formation

Expérience

Age

Langues parlées

3 références écrites

Les candidatures doivent être soumises par email au directeur des opérations d'African Parks Leon Lamprecht leonl@african-parks.org

Les candidats seront évalués en fonction de leur expérience et seuls les candidats retenus seront contactés.

AVIS N°01/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PFDE/DMI/C/16

« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL POUR LA PRÉPARATION D'UN PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE AU MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION POUR LA MISE À JOUR ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT (PND_2017-2021) ET LE RENFORCEMENT EN CAPACITÉS »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un consultant international pour la préparation d'un programme d'assistance technique au Ministère du Plan et de l'Intégration de République du Congo pour la mise à jour et la mise en œuvre du plan national de développement (PND_2017-2021) et le renforcement en capacités.

2. Le projet de programme de renforcement des capacités ébauché par le Ministère du Plan et de l'Intégration avec l'appui de la Banque mondiale couvre : (i) la planification sectorielle, notamment le renforcement des stratégies et des programmes, et celui du processus de programmation et budgétisation sectorielles; (ii) le dispositif de budgétisation stratégique et l'institutionnalisation du processus CDMT pour assurer l'alignement effectif du budget sur les priorités du PND; (iii) la planification et suivi d'exécution des projets d'investissements; et (iv)

plus généralement, le suivi de l'exécution des programmes et des performances. L'objectif général est d'aider le Ministère du Plan et de l'Intégration de la République du Congo et la Banque mondiale à : (i) renforcer et décliner le projet susmentionné en un programme d'action détaillé et chiffré pour 2016 et les années 2017-2018, et (ii) organiser une assistance technique pour accompagner le Ministère du Plan et de l'Intégration dans la mise en œuvre effective de ce programme.

3. L'Unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique PFDE, en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PSTAT, invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), une lettre de motivation de motivation.

4. Le Profil du consultant
- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans les domaines de la macroéconomie, ou des finances publiques (niveau minimum : BAC + 5)
- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans les travaux de planification et budgétisa-

tion stratégiques, notamment la supervision de la préparation des DSCR et des Plans Nationaux de Développement, ainsi que de la mise en place du processus CDMT et des Programmes d'Actions Prioritaires (PAP);
- Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans la conduite des missions de planification multisectorielle; avec une expérience probante dans les pays en développement.
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement macroéconomique et des finances publiques de la zone BEAC, en particulier de celui de la République du Congo est un atout.
- Avoir une très bonne capacité d'expression, d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports en français

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).

6. La mission s'étendra sur une durée de 30 jours : elle s'exécutera exclusivement à Brazzaville.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

8. Les dossiers de candidature déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25 janvier 2016 à 16h00 et porter clairement la mention (Candidature au poste de consultant individuel d'un consultant international pour la préparation d'un programme d'assistance technique au Ministère du Plan et de l'Intégration pour la mise à jour et la mise en œuvre du plan national de développement (PND_2017-2021) et le renforcement en capacités) PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Mougali III, Tel : (242) 05 616 95 74 / 06 817 06 33, Courriel : pstatcongo@hotmail.com; pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 11 janvier 2016

Le Coordonnateur du PFDE

Jacques OSSISSOU

EXPLOITATION FORESTIÈRE

« Les modes passés ne correspondent plus aux enjeux actuels »

A l'issue d'une commission forestière tenue récemment à Brazzaville, le ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Henry Djombo, a appelé les sociétés ayant bénéficié des concessions à s'adapter aux technologies appropriées inscrites dans la nouvelle politique nationale en cours d'élaboration.

Il s'agit, en effet, de créer des emplois et de transformer les déchets de bois en matière première créatrice de valeur ajoutée sur les sites de production. L'objectif visé étant d'améliorer davantage la contribution du bois dans l'économie nationale.

« Les modes d'exploitation passés ne correspondent plus aux enjeux actuels. Nous amenons notre industrie à une restructuration, une transformation sérieuse qui doit permettre d'absorber la presque totalité des bois sortis de forêts, d'utiliser le maximum d'essence par hectare ainsi que toutes les qualités des bois commerciaux en se dotant de technologies appropriées », a déclaré le ministre de l'Economie forestière.

Par ailleurs, après examen des dossiers des dix huit sociétés soumissionnaires par la commission technique, à peine six entreprises ont reçu l'approbation de mettre en valeur les six concessions forestières ayant fait l'objet d'appels d'offres.

Il s'agit de l'Unité forestière d'aménagement (UFA) Karagoua, situé dans le département de la Sangha, au nord du pays. D'une superficie totale de 597.097 hectares, cette concession sera exploitée par la société Sefyd. La production grumière à transformer localement est de 85% au moins. L'UFA Mimbéli Ibenga, située dans le département de Likouala, sera quant à elle, exploitée par la Cib-Olam. Ayant une superficie totale de 669.589 hectares, sa production grumière est fixée à 150.000m³. Au sud du pays par contre, les unités d'exploitations forestières de Loumoungou (221.708 ha), Lebama (116.684), Kola (91.146 ha) et Nkola (188.406 ha) seront respectivement exploitées par les sociétés Sipam, Sicofor, Tama Industrie Limited et Afriwood.

Notons que la durée du contrat sera définie après consensus entre le gouvernement et les sociétés forestières concernées.

Lopelle Mboussa Gassia

MAIRIE /RECOUVREMENT DES DROITS ET TAXES

Les sociétés et organisations privées pointées du doigt

Dans l'esprit d'harmoniser le système de recouvrement des droits et taxes dans les marchés ainsi qu'au niveau des établissements commerciaux installés dans le périmètre urbain de Brazzaville, le président du conseil départemental et municipal également député maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé, a rendu publique, le 4 janvier une note circulaire.

Cette note circulaire enregistrée sous le N°173/CB/M/CAB attire l'attention du receveur municipal, des administrateurs maires, des vendeurs et commerçants exerçant dans les marchés domaniaux de la commune de Brazzaville. Elle précise que le contrat de concession de la délégation des recouvrements des droits et taxes précédemment exécutés par les organisations privées, notamment les sociétés M.H.I et PENGUET, a pris fin depuis le 31 décembre 2015. A cet effet, à compter du 1^{er} janvier 2016, les recouvrements de ces droits et taxes seront désormais assurés par les régisseurs et encaisseurs désignés par la recette municipale de Brazzaville.

« Le receveur municipal, les associations et syndicats des vendeurs et commerçants sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente note circulaire. Car, j'attache du prix à la stricte application de la présente directive », souligne la note.

Insistant sur la responsabilité dévolue aux maires d'arrondissement, secrétaires généraux d'arrondissement et aux directeurs des services municipaux, la note précise qu'en application du principe de l'unicité des caisses édicté par le règlement général sur la comptabilité publique en République du Congo, tous les services et taxes sont dorénavant payés directement à la recette municipale par les contribuables. Il s'agit de la taxe de publicité, la taxe hôtelière, la taxe sur l'occupation du domaine public, des frais locatifs des salles de la mairie, de la taxe sur la licence des night clubs, des frais de vidange des fosses septiques et des droits de légalisation des signatures sur la vente des biens mobiliers et immobiliers. Par ailleurs, selon la circulaire, cette norme devra aussi s'appliquer à tous les services, taxes, droits et amendes liquidés par les directions suivantes : la direction de la promotion économique et des activités marchandes, la direction de la gestion foncière, celle de la communication sans oublier celle des travaux municipaux et celle du patrimoine communal.

S'adressant aux propriétaires des établissements commerciaux installés à Brazzaville, la note signifie qu'il existerait des citoyens véreux agissant au nom de la mairie et opérant le recouvrement d'une taxe dite d'ouverture des activités commerciales auprès de certains établissements commerciaux. Alors que cette taxe ne s'appuie sur aucun texte juridique et ne figure nullement dans le budget communal. « Par conséquent, tout commerçant dont l'activité serait perturbée par ces derniers est en droit de solliciter l'intervention des services de police », conclut la note.

Notons que pour sensibiliser les populations du troisième arrondissement (Poto-Poto) à la question, le vice-président du syndicat des commerçants du Congo, Alexandre Ossebi, a rassemblé le samedi 9 janvier tous les commerçants exerçant dans cet arrondissement.

Rock Ngassakys

SOMMET CHINE-AFRIQUE

« Au Congo, les résultats seront concrets dans trois ans »

A l'issue d'une séance de travail avec les ministres congolais en charge des Grands travaux, des Zones économiques spéciales et celui de l'Agriculture, le secrétaire général chinois chargé du suivi des recommandations du forum Chine-Afrique, tenu en décembre dernier à Johannesburg, a rassuré que les fruits de cette rencontre seront palpables en République du Congo dans trois ans.

En tournée africaine pour prendre connaissance des besoins de chaque pays en vue de savoir affecter le don de

projet des zones économiques spéciales (Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo-Ollombo et Ouesso), dont il s'est engagé à



Une vue de la salle lors de la séance de travail

60 milliards de dollars que la Chine avait accordé,

Après avoir échangé avec les autorités de la République du Congo, sa première destination, cette autorité chinoise s'est informée des domaines susceptibles de booster l'industrialisation de ce pays.

Il s'agit en effet, d'aider le Congo à mettre sur pied son

développer pour rendre son économie attractive et compétitive en vue de mieux aborder sa marche vers l'émergence prévue à l'horizon 2025.

Le développement du secteur agricole permettra également au Congo d'éradiquer la faim et d'assurer la sécurité alimentaire de sa population. La formation des cadres dans tous

les domaines de coopération constitue aussi une priorité pour le Congo.

« A travers des échanges que j'ai eus avec ces trois membres du gouvernement congolais, j'ai réalisé l'importance de cet accord de coopération entre les deux pays. Le pays est prêt à mettre en œuvre les acquis de la coopération sino-africaine », a-t-il indiqué, avant de préciser : « Nous sommes prêts et confiants. Car, nous voulons faire du Congo, un exemple de la coopération sino-africaine marquée par la politique du gagnant-gagnant et le développement partagé. L'objectif poursuivi est de travailler de concert afin de transformer le degré de confiance politique mutuelle en des résultats bénéfiques pour nos deux populations ».

Rappelons que la coopération entre la Chine et le Congo date de plus de 50 ans. Elle a été réactivée en 2013, à travers des visites réciproques effectuées par les deux chefs d'Etat, Xi Jinping et Denis Sassou N'Guesso.

Lopelle Mboussa Gassia



AVIS DE VACANCE DE POSTE N°001/FRCON/2016

Date de publication : 12 janvier 2015

Date limite de dépôt des candidatures : 19 janvier 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet OSRO/PRC/101/UNO intitulé « Programme conjoint des Nations Unies pour la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la sécurité humaine en République du Congo », la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter un Consultant National (H/F) en Génie civil pour le suivi les travaux de construction d'un bâtiment de 152m² à Mindouli, Département du Pool.

Durée du travail : un mois de travail effectif sur une durée de 3 mois.

Description des tâches :

1. Apprécier et participer activement aux travaux de lancement du chantier ;
2. Contrôler et évaluer périodiquement la qualité technique des travaux effectués par le prestataire ;
3. Produire des rapports hebdomadaires de suivi et contrôle des travaux ;
4. Préparer les conditions relatives à la réception provisoire tout en informant au moins 5 jours à l'avance les parties concernées ;
5. Rédiger le procès-verbal de réception provisoire des travaux présentant clairement les réserves émises si nécessaires ;
6. Viser les demandes de paiements du prestataire avant paiement effectif des différents attachements établis progressivement ;
7. L'ingénieur chargé du suivi des travaux doit, en général, prendre les décisions et orienter le travail à exécuter ;
8. Préparer les conditions nécessaires à l'organisation de la réception définitive des travaux qui doit intervenir 3 mois après la réception provisoire ;
9. Produire un rapport final des activités.

Compétences requises :

1. Etre titulaire d'un diplôme universitaire dans le domaine du bâtiment ou génie civil (Bac + 4) ;
2. Posséder une bonne expérience dans le secteur des

bâtiments et des travaux publics ;

3. Avoir bonne une expérience dans les suivis des travaux de construction des bâtiments ;
4. Etre capable de travailler sous pression et dans un environnement difficile ;
5. Avoir une bonne connaissance des procédures de passation des marchés dans le Système des Nations Unies serait un atout ;
6. Avoir une expérience professionnelle avec au moins une des agences du Système des Nations Unies, une ONG nationale ou internationale serait un atout supplémentaire ;
7. Etre d'une moralité et d'une intégrité irréprochables ;
8. Avoir un sens de l'organisation associé à de bonnes connaissances des outils informatiques.
9. Avoir une excellente maîtrise de la langue française et des langues congolaises.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature (CV, PHF ou P11 à retirer à la réception de la FAO, copie du dernier diplôme et lettre de motivation non manuscrite) doit être déposé, sous pli fermé (en précisant sur l'enveloppe la mention « Avis de vacance de Poste N°001/FRCON/2016 » et « l'intitulé du poste »), à :

Madame la Représentante de la FAO

BP. 972

14, rue Behagle, Centre-ville
Brazzaville/Congo.

Ou par voie électronique :

Objet : AVIS DE VACANCE DE POSTE N°001/FRCON/2016

A : FAO-CG@fao.org

Les personnes intéressées sont priées de retirer le PHF ou P11 au bureau de la Représentation de la FAO ou d'en demander à l'adresse : Francois.Mboumba@fao.org

Fait à Brazzaville, le 11 janvier 2016

Bureau de la FAO.

BONNE ANNÉE

2016

A TOUS NOS
LECTEURS ET PARTENAIRES

MERCI POUR VOTRE CONFIANCE



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

LA DIRECTION COMMERCIALE

MALI

La population sollicite les bons offices de Vladimir Poutine

Les efforts de la France et de l'Onu n'ayant pas pu stabiliser la situation au Mali, et compte tenu des incertitudes, des Maliens ont appelé à l'aide, le président russe Vladimir Poutine, a annoncé le journal Actusen.

Une commission spéciale a ainsi été mise en place. Elle entend recueillir 8 millions de signatures de Maliens pour convaincre Vladimir Poutine à « intervenir dans la crise malienne ». Les Maliens croient que « la Russie doit sauver le Mali », peut-on lire.

Les raisons évoquées sont liées à une « insatisfaction des progrès accomplis par la France en termes de règlement de la crise ». A les entendre, « la France n'est pas pour la paix au Mali ».

Selon eux, malgré la présence de la Minusma, l'opération anti-terroriste Barkhane menée par les Français et l'accord d'Alger - conclu entre le gouvernement malien et les rebelles touareg-, la situation dans le pays reste très tendue.

Ils comptent s'appuyer désormais sur les actions des forces spéciales russes. La pétition a été lancée par des « patriotes locaux » dans la ville de Ségou au sud du Mali. Avec un représentant dans chacune de villes maliennes, la commission va tenter de recueillir 8 millions de signatures des Maliens pour légaliser leur initiative.

Le Nord du Mali était tombé, en mars-avril 2012, sous la coupe de djihadistes liés à Al-Qaïda, après la déroute de l'armée malienne face à la rébellion à dominante touareg. A l'initiative de la France, une intervention militaire internationale se poursuit actuellement. Mais des zones entières échappent toujours au contrôle des forces maliennes et étrangères.

Noël Ndong

À LOUER

* Un immeuble à l'entrée du Beach de trois(3) étages avec trois(3) appartements identiques composé comme suit :

- 3 chambres à coucher avec toilettes ;

- une (1) salle à manger ;

- Une (1) cuisine ;

- Une (1) toilette.

* Une villa à M'pila avec quatre(4) chambres à coucher, un(1) salon, une cuisine ainsi que deux(2) studios annexes ;

* Une villa à proximité de l'ex télé Congo avec trois (3) chambres à coucher dont deux(2) avec toilettes, un salon, une salle à manger, une cuisine et une toilette.

Contact : 06 655 80 00 / 06 621 88 88

ESCIC INFOS

RENTREE ACADEMIQUE DU MASTER EN CONTROLE DE GESTION (MCG) PROMOTION 2015 - 2016 / COURS DU SOIR

Début des cours le mardi 12 décembre 2016 à 17 heures

NB : Les inscriptions se poursuivent pour les retardataires.
Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 -
escicinfo2013@gmail.com ;
www.escic-cg.com

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle BAFINGA Immaculée Prestige Kelly, je désire désormais être appelé **BENAMIO Aubierge Kelly**.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

L'ONU dénonce de graves violations des droits de l'Homme commises par des groupes armés

La Mission de l'ONU au Mali (Minusma) et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme ont publié conjointement le 10 janvier deux rapports faisant état de massives violations des droits de l'homme dans le nord du Mali.

Le premier rapport rappelle les faits qui se sont déroulés en 2014, lorsque l'armée Malienne tentait de reprendre des mains de la rébellion, la ville de Kidal, située dans le Nord du pays.

« L'armée malienne a utilisé des armes lourdes, de façon indiscriminée, dans la ville de Kidal, en direction des zones habitées par des civils », précise ce rapport.

Selon le document de l'ONU, des violations et des abus ont été également commis par des groupes armés rebelles qui, lors de ces événements, ont tué huit personnes, dont six membres de l'administration malienne, et parmi lesquelles « certaines auraient été sommairement exécutées ».

Le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats dans les hostilités ont été aussi mentionnés dans le rapport accusant

toujours les groupes armés d'arrestations arbitraires et de traitements cruels.

Le deuxième rapport dénonce aussi de graves violations commises, cette fois-ci en 2015, pendant les affrontements dans la région de Gao entre le Gatia, un groupe armé pro-gouvernemental et les rebelles de la Coordination des mouvements de l'Azawad. « Au cours des combats, le Gatia aurait sommairement exécuté six hommes en raison de leur appartenance communautaire ».

Les rebelles sont accusés « d'avoir pillé, fait prisonniers et obligé 230 personnes à un déplacement forcé, sur une base ethnique ».

Après la publication de ce rapport, les groupes armés ont reconnu qu'il y a eu de graves violations lors de la crise qui les a opposés au gouvernement malien, mais ils contestent leur implication dans les exactions relevées par les Nations unies, notamment dans la mort de huit personnes, dont six membres de l'administration malienne, et autres exécutées

en mai 2014, à Kidal.

Six mois après la signature de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale issu des pourparlers d'Alger, le processus de paix est toujours à la traîne. La confiance s'effrite de jour en jour entre les différents acteurs engagés dans la difficile quête de la paix au Mali.

Le Comité de Suivi de l'Accord (CSA) est confronté à des sérieux problèmes à savoir : la composition de ses membres, le manque de budget, la non effectivité du processus de cantonnement des groupes armés etc.

Dans son adresse à la nation à l'occasion du nouvel an, le président de la République du Mali, Ibrahim Boubacar Keïta s'est réjoui du processus de paix. Revenant sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, il a déclaré : « On peut constater que le Comité de Suivi de l'Accord (le CSA) et le Comité Transitoire de Sécurité (le CTS) principales structures préconisées par l'Accord, ont été effectivement mises en place ».

Yvette Reine Nzaba

APPEL A CANDIDATURES

En vue de l'ouverture très prochaine d'une pharmacie / parapharmacie au centre de Brazzaville, nous recherchons des vendeurs, des pharmaciens à temps plein, titulaires d'un diplôme d'Etat en pharmacie, avec un bon sens du commerce, expérience en vente en officine ou parapharmacie.

Dynamiques, disponibles, rigoureux, curieux, avec le sens du travail en équipe et qui sachent prendre des initiatives

Première expérience OBLIGATOIRE en officine ou en distribution parapharmacie.

Une connaissance OBLIGATOIRE de l'outil informatique.

Veillez transmettre vos CV par mail à l'adresse suivante :
pharmaciemayamaya@gmail.com



Le Responsable du Bureau d'Etudes et son adjoint rapportent au Responsable Désigné des Opérations Vols (RDOV).

Ils ont pour mission :

- de veiller à la bonne application des règles et exigences en matière de gestion documentaire opérationnelle en coordination avec les services concernés (RDOV, RDFE, PNC, Système de Gestion, Sécurité, Escales, RDOS, Planning, Bureau Technique...), les conditions et restrictions liées au CTA et aux normes établies par la Compagnie,
- le maintien à jour de toute la documentation opérationnelle, réglementaire liée aux activités opérationnelles conformément aux règles émises par l'Autorité,
- les études de développement et la faisabilité technique et opérationnelle des vols spécifiques, dans le respect des contraintes réglementaires et économiques fixées par la Direction Générale,
- la réalisation de toute étude spécifique à la demande du RDOV, du DG ou de la Direction Commerciale.

Leurs tâches et responsabilités spécifiques sont :

- élaborer, diffuser et assurer le suivi de mise à jour des Parties A, B et C du Manex, AHM 560, Jeppesen en collaboration avec les responsables concernés,
- la diffusion du Tome D,
- assurer la veille réglementaire en déterminant les modifications induites par les changements de réglementation,
- assurer la prise en compte des modifications induites par la politique Compagnie et la documentation des Constructeurs Avions et Equipementiers (FCOM, QRH, AFM, FCTM, MMEL...),

mentiers (FCOM, QRH, AFM, FCTM, MMEL...),

- gérer le stock et les prestations des sous-traitants intervenant dans l'édition et la distribution des manuels et documents relatifs à l'exploitation,
- en collaboration avec le Bureau Technique et les Opérations Sol, étudier et assurer la prise en compte des Services Bulletins, les pesées et les modifications des avions de la flotte, ainsi que les notes opérationnelles,
- assurer la mise en œuvre des actions correctives nécessaires à la mise en conformité des activités du Bureau d'Etudes suite aux anomalies et recommandations issues des audits, inspections, enquêtes et actes de surveillance.

Profil du candidat :

- De formation de base aéronautique orientée opérationnelle (ingénieur, agent d'exploitation)
- au moins 3 à 5 ans d'expérience en opérations de compagnie aérienne,
- une expérience opérationnelle ou bien vous êtes un pilote avec une expérience des opérations aériennes,
- une bonne maîtrise des outils informatiques (word, excel, etc...),
- Sens de la gestion, de l'autonomie, de l'initiative et d'organisation,
- Rigueur et disponibilité,
- Très bonne capacité rédactionnelle,
- Connaissance de la réglementation nationale et/ou européenne
- Très bon niveau d'anglais technique.

Les dépôts de candidatures se feront jusqu'au 30 Janvier 2016 au Siège d'Ecair (Boulevard Denis SASSOU NGUESSO face aéroport Maya-Maya).

Prière de vous rapprocher de la réception munis d'un dossier composé d'une lettre de motivation et d'un CV en précisant clairement le poste que vous souhaitez.

Merci

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI au VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

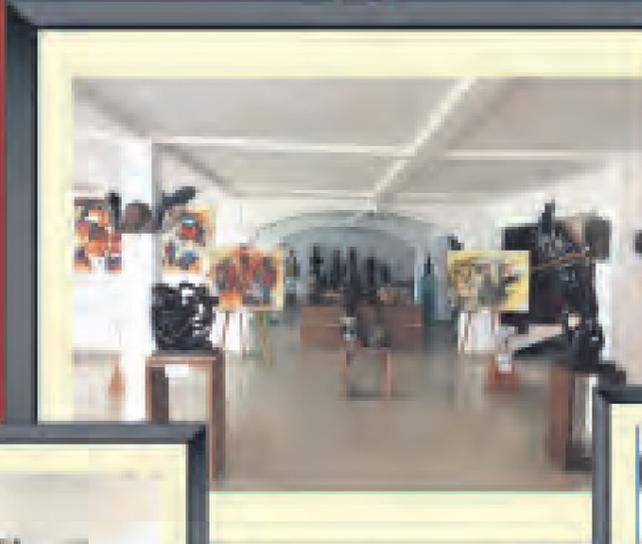
SCULPTURES
PEINTURES

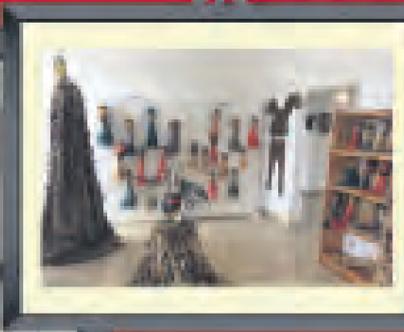
CÉRAMIQUES
MUSIQUES

Généralité,

Tradition

à la Modernité





Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Gouesso immeuble les manguiers (Mpaïla) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



CORRESPONDANT QUALITÉ TECHNIQUE

| | |
|------------------------|--|
| Titre de l'offre : | Correspondant Qualité Technique |
| Rattachement : | Direction Qualité et Sécurité |
| Expérience requise : | 3 à 5 ans |
| Secteurs d'activités : | Organismes d'entretien et de Gestion du maintien de navigabilité |
| | Bureau Technique Logistique et Magasin Bureau d'Etudes (tous aspects relatifs à l'entretien et la navigabilité) Opérations sol/aériennes (tous aspects relatifs à l'entretien et la navigabilité) |
| Descriptif l'offre : | <p>Sous la supervision du Responsable Assurance Qualité, vous êtes responsable de la conformité des activités liées à l'entretien et la gestion du maintien de la navigabilité des avions de la compagnie conformément aux règlements applicables (arrêtés congolais, règlements européens, IOSA, etc.).</p> <p>Vous serez en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> -de gérer les dossiers techniques relatifs à la pérennité du CTA de la compagnie; -d'exécuter les audits programmés, enquêtes et sondages dans les domaines suivants : aéronefs et éléments d'aéronefs, sous-traitants en entretien en ligne, base et ateliers de réparation équipements, gestion de maintien de navigabilité, fournisseurs et personnels techniques. -du suivi d'application des actions correctives issues de ces actes de surveillance et des indicateurs qualité et de performances; -d'instruire et répondre aux actions correctives demandées par les Autorités et organismes de l'aviation civile; -de participer à la rédaction et la mise à jour des manuels et procédures techniques (MOE, MGN et leurs procédures associées); -d'instruire et gérer les dossiers d'autorisation relatifs à l'entretien; -de la gestion des dossiers des agréments d'organismes d'entretien et de gestion de maintien de navigabilité; -d'assurer le suivi qualité des prestations des fournisseurs et sous-traitants; -de gérer le suivi d'expérience et les habilitations APRS des techniciens; |
| Pré-requis : | <ul style="list-style-type: none"> -de formation technicien avion (QT famille Boeing sera un plus), -connaissance des systèmes qualité et sécurité, -une qualification d'Auditeur Qualité sera un plus appréciable, -expérience professionnelle de technicien avions minimale de 3 ans, -expérience pratique de l'application des règlements aéronautiques, -esprit de synthèse, réactivité, autonomie, rigueur, disponibilité, organisation, motivation, -maîtrise d'outils informatiques et qualité rédactionnelle -à l'aise dans les groupes de travail pour animer et faire progresser les projets, |
| Langues : | <ul style="list-style-type: none"> -Français -Très bon niveau d'anglais usuel et technique |

CORRESPONDANT QUALITÉ EXPLOITATION

| | |
|------------------------|---|
| Titre de l'offre : | 3 à 5 ans |
| Expérience requise : | Opérations sol |
| Secteurs d'activités : | Opérations aériennes Bureau d'Etudes (tous aspects relatifs à l'exploitation) Bureau Technique (tous aspects relatifs à l'exploitation) Poste de Coordination Technique (tous aspects relatifs à l'exploitation) Assistance en escale (Handling & Catering) |
| Descriptif l'offre : | <p>Sous la supervision du Responsable Assurance Qualité, vous êtes responsable de la conformité des activités liées aux opérations aériennes vol et sol des avions de la compagnie conformément aux règlements applicables (arrêtés congolais, règlements européens, IOSA, etc.).</p> <p>Vous serez en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> -de gérer les dossiers techniques relatifs à la pérennité du CTA de la compagnie; -d'exécuter les audits programmés, enquêtes et sondages dans les domaines d'exploitation suivants : opérations aériennes vol et sol (assistance en escale), bureau d'études, fournisseurs et personnels navigants techniques et commerciaux; -du suivi d'application des actions correctives issues de ces actes de surveillance et des indicateurs qualité et de performances; -d'instruire et répondre aux actions correctives demandées par les Autorités et organismes de l'aviation civile; -de participer à la rédaction et la mise à jour des manuels et procédures d'exploitation (Manex, Manuel des opérations sol et leurs procédures associées); -d'instruire et gérer les dossiers d'autorisation relatifs à l'exploitation; -de la gestion des dossiers des agréments d'organismes de formation des personnels navigants et d'exploitation; -d'assurer le suivi qualité des prestations des fournisseurs et sous-traitants; |
| Pré-requis : | <ul style="list-style-type: none"> -de formation ingénieur aéronautique, pilote, technicien aéronautique d'exploitation, technicien supérieur de l'aviation; -connaissance des systèmes qualité et sécurité; -une qualification d'Auditeur Qualité sera un plus appréciable, -expérience professionnelle minimale de 3 ans, -expérience pratique de l'application des règlements aéronautiques, -esprit de synthèse, réactivité, autonomie, rigueur, disponibilité, organisation, motivation -maîtrise d'outils informatiques et qualité rédactionnelle -à l'aise dans les groupes de travail pour animer et faire progresser les projets, |
| Langues : | <ul style="list-style-type: none"> -Français -Très bon niveau d'anglais usuel et technique |

Les dépôts de candidatures se feront jusqu'au 30 Janvier 2016 au Siège d'Ecair (Boulevard Denis SASSOU NGUESSO face aéroport Maya-Maya).
Prière de vous rapprocher de la réception munis d'un dossier composé d'une lettre de motivation et d'un CV en précisant clairement le poste que vous souhaitez.

Merci

PARITÉ HOMME-FEMME

Un pré-sommet de l'Union africaine sur le genre prévu à Addis-Abeba

Le 8^e pré-sommet de l'Union africaine (UA) sur le genre, qui se tiendra du 17 au 21 janvier, permettra de sensibiliser et développer une stratégie commune de mise en œuvre du thème : « 2016, Année africaine sur les droits de l'Homme en Afrique, avec un accent particulier sur les droits de la femme ».

Organisée conjointement par la commission de l'UA, la Campagne « Priorité au Genre » (GI-MAC), et les partenaires de l'organisation panafricaine, cette rencontre sur le genre a pour objectif de rassembler le plus grand nombre possible d'opinions d'acteurs clés sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes. L'occasion permettra d'actualiser et de débattre des développements spécifiques dans ce domaine, d'évaluer l'ampleur de la mise en œuvre des engagements, notamment la Déclaration sur l'Année 2015 de l'autonomisation des femmes et du développement dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Afrique. Il est prévu aussi que les participants feront l'examen à mi-parcours de la Décennie de la femme africaine et identifieront les futurs domaines d'action prioritaires, y compris la mise en œuvre des droits de l'Homme.

Selon une source de la commission de l'UA, les participants devront lors de ces assises, entre autres, évaluer les progrès sur la participation des femmes en politique, dans la fonction pu-

blique et le système judiciaire. Il sera aussi question d'identifier les défis et obstacles qui entravent leur participation effective et développer les stratégies nécessaires pour accélérer l'action et le rôle de premier plan des femmes dans la politique, la fonction publique et le système judiciaire. S'y ajoute la possibilité d'identifier les règlements et les politiques nationales d'une part, et la pratique des institutions financières et des investisseurs de l'autre, dans l'intention de travailler plus étroitement à l'amélioration de l'inclusion financière des femmes dans l'économie formelle.

Le pré-sommet doit par ailleurs stimuler le dialogue entre les États membres de l'UA, les institutions intergouvernementales régionales, les organisations de la société civile et les partenaires au développement sur les opportunités, les lacunes et les solutions pour améliorer l'autonomisation économique des femmes. Il veillera à ce que les femmes soient au centre du développement durable, de la paix, de l'intégration régionale et de la croissance économique en Afrique.

Le thème choisi marque la deuxième année consécutive depuis que l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes ont été adoptées comme objectif prioritaire de l'Agenda continental. Pour le continent africain en effet, c'est le 30^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples en 1986 et le début de la deuxième phase de

« 2016 : Année Africaine sur les droits de l'Homme en Afrique, avec un accent particulier sur les droits de la Femme ».

la Décennie de la femme africaine 2010-2020. Cette décennie étant elle-même le cadre de mise en œuvre de l'UA visant à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes par l'accélération de la mise en œuvre des décisions prises aux niveaux mondial et régional sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes. En somme, 2016 commémore 36 ans depuis l'adoption de la

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), décrite comme la charte internationale des droits des femmes, et le 21^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing 1995, qui est la politique mondiale clé sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique. Pour commémorer ces étapes importantes, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine avaient, lors de leur vingt-cinquième session ordinaire de juin 2015 à Sandton (Afrique

lité entre les hommes et les femmes. Il s'agit, entre autres, de l'exclusion économique et des systèmes financiers qui perpétuent la discrimination des femmes ; la participation limitée à la vie politique et publique. À cela s'ajoutent le manque d'accès à l'éducation et un faible taux de rétention des filles dans les écoles ; la violence faite aux femmes, les pratiques culturelles néfastes, et l'exclusion des femmes des pourparlers de paix en tant que médiateurs en chef ou partie aux négociations de paix des parties en conflit.

Prendront part aux travaux du pré-sommet qui sera placé sous les auspices de la présidente de la commission de l'UA, Nkosazana-Dlamini Zuma, les ministres africains en charge des questions de genre et de la condition féminine, les organes de l'UA, les unités genre (Les CER), les réseaux des femmes, les organisations de la société civile, les institutions des Nations unies, les partenaires de l'UA et le secteur privé. Et à l'instar des réunions précédentes, le pré-sommet de cette année doit élaborer un document final qui sera soumis pour adoption par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA.

Nestor N'Gampoula

RÉGION DU LAC TCHAD

L'ONU débloque près de 7 millions de dollars pour aider la population

Une somme de 7 millions de dollars du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF), destinée à l'assistance humanitaire dans la région du lac Tchad a été approuvée en fin de semaine dernière par le secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence, Stephen O'Brien.

Appréciant cette assistance, le coordonnateur humanitaire au Tchad a déclaré : « Notre priorité à travers cet argent du CERF, c'est d'apporter une aide d'urgence à toutes les populations affectées par cette crise : les déplacés, les réfugiés et les populations hôtes vulnérables dont les activités de subsistance - pêche, agriculture et élevage - sont limitées du fait de l'insécurité ».

Les violences et l'impact socio-économique de l'insécurité dans cette zone ont poussé plus de 50.000 Tchadiens à fuir les îles du lac entre juillet et décembre 2015, pour se réfugier dans des dizaines de sites de déplacés, villages et quartiers, des sous-préfectures de Baga-Sola, Bol, Daboua, Kangelom et Liwa. A cela s'ajoutent 15.000 Tchadiens de retour du Nigéria, 14.000 réfugiés nigériens et 700 personnes d'autres nationalités. Ces déplacements ont aussi affecté les communautés d'accueil déjà vulnérables, parmi lesquelles 112.000 personnes sont dans le besoin.

Dans un communiqué, Florent Méhaule, chef du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) au Tchad souligne que ce financement est capital, puisque malgré

les efforts déployés par les acteurs humanitaires depuis le début de l'année 2015, « la situation reste préoccupante ». « La réponse humanitaire fait face à plusieurs défis, notamment un accès difficile aux populations en raison de l'insécurité, ainsi qu'un manque de ressources », a-t-il ajouté.

Dans le cadre de l'assistance humanitaire dévolue à la région du lac Tchad, les neuf projets approuvés par le CERF seront mis en œuvre dans les six prochains mois par les agences onusiennes en partenariat avec les ONG et les services étatiques. Ils permettront d'apporter une assistance d'urgence en aide alimentaire, nutrition, protection, santé, et éducation, précise la source.

N.N'G.

Corne d'Afrique : l'US Air Force s'initie aux dialectes est-africains

Grandes oreilles électroniques des Etats-Unis, l'US Air Force pourra bientôt retranscrire les dialectes de la Corne de l'Afrique.

Son laboratoire de recherches, The Air Force Research Laboratory (AFRL), a lancé, en décembre dernier un appel d'offres pour la production d'enregistrements de référence dans neuf langues de la région, a-t-on appris.

Il s'agit du somali, du benadir et du maay, utilisés en Somalie ; de l'arabe soudanais, de l'arabe tchadien

et du najdi, parlés au Soudan ; etc. Ce corpus, qui mobilisera 450 locuteurs, servira à calibrer le logiciel d'analyses audio développé par l'AFRL dans le cadre du programme Audio Processing & Amp; Exploitation Technologies. Les langues « rares » sont l'un des grands challenges de la reconnaissance vocale. La Darpa, l'agence américaine responsable des projets en recherche avancée pour la Défense, y consacre un programme entier.

N.Nd.

CORYMBE

Le Premier maître L'Her regagne Brest après une mission dans le golfe de Guinée

Après 39 jours de patrouille dans le cadre de la mission Corymbe, le Premier maître L'Her a accosté à Brest.

Lors de son escale de Mindelo au Cap Vert, le commandant a remis le Totem « Sanga » de l'escorteur Corymbe au commandant de l'avis, Commandant Birot, symbolisant le passage de relais, a-t-on appris.

Durant ce déploiement, les forces françaises ont mis à profit leur séjour pour protéger les intérêts de leur pays de la zone et pour aider les marines riveraines du golfe de Guinée à renforcer leur savoir-faire dans le domaine de la sécurité maritime. Cinq passing exercises ont été conduits avec le Sénégal, la Mauritanie, la RD Congo, le Congo et le Cameroun. À cette occasion, les marins du Premier maître L'Her indiquent avoir formé une centaine de marins africains de six nations. Ils décrivent leur escale au mouillage à Banana en RD Congo, comme un des temps forts de leur mission. Car c'est le premier bâtiment de la marine nationale à y faire escale depuis 24 ans, relançant ainsi la coopération entre les deux marines, ouvrant « la voie à des futures escales françaises ».

Les Forces françaises soulignent avoir atteint les principaux objectifs de la mission permanente Corymbe des forces armées françaises depuis 1990 dans le golfe de Guinée.

Les objectifs de Corymbe sont doubles : la participation à la protection des intérêts français dans la zone et la participation à la diminution de l'insécurité maritime, en prêtant main forte et en partageant ses expériences avec les marines riveraines en vue de renforcer leurs capacités d'action dans les domaines de la sécurité et de la surveillance maritimes.

Noël Ndong

ITALIE

Silvio Berlusconi annonce son retour en politique

L'ancien président du Conseil italien, Silvio Berlusconi a annoncé ce week-end son retour à la politique à travers son parti Forza Italia. Son ambition est de renverser le gouvernement de Matteo Renzi.

Agé de 79 ans, le Cavaliere a fait cette annonce le 9 janvier, lors d'un entretien à Il Giornale. Il s'était montré discret depuis sa condamnation pour fraude fiscale avec interdiction d'exercer un mandat électif en 2013. Il a annoncé son intention de relancer son parti Forza Italia.

Cette année « sera celle de la bataille contre le régime de la gauche qui a suspendu la démocratie », a déclaré Silvio Berlusconi,

qui a appelé à la dissolution du parlement et à l'organisation de nouvelles élections. Il juge sa condamnation et son exclusion du Sénat « anticonstitutionnelles ».

Les prochaines élections parlementaires sont prévues en 2018. Ce qui n'exclut pas un scrutin anticipé en raison de l'instabilité qui règne au sein de la coalition gouvernementale conduite par Matteo Renzi. « La grande croisade pour la démocratie et la liberté » de Silvio Berlusconi. Il espère convaincre « ces Italiens déçus, dégoûtés par cette politique et de ces politiciens, qui se sont résignés à penser que leur vote ne changera rien et que par conséquent, il est inutile de voter. C'est ce qu'il a appelé « la grande croisade pour la démocratie et la liberté, dans lequel nous nous impliquerons tous, moi le premier ».

Noël Ndong



NÉCROLOGIE

Les familles Matonta, Bolemas et Goumeliloko informent parents, amis et connaissances, du décès de Exaverine Flore Matonta « Dédé » survenu le lundi 4 janvier 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu au n°21, rue Yakoma à Poto-Poto / Brazzaville. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et Jocelyn Douniama « Ondelé », sergent des Forces armées congolaises, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, notamment aux familles Essiala-Endzounou (district de Gamboma), Elenga Mbouandé (Obala) et Passa (district d'Ongogni), la disparition le 7 janvier 2016 à la fleur d'âge de leur belle-soeur, femme, Edzoualiko Raissa Bertille. La veillée funèbre est organisée au n°54 de la rue Okouloumbié à Mikalou, arrêt de bus « Cordonnier » ou « Louami », Talangai-Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



PARUTION

« Le Congo : enjeux d'une gouvernance démocratique » dans les rayons de l'harmattan

Paru au mois de novembre 2015 chez l'harmattan, l'ouvrage de Crépin Gyscard Gandou D'Issetret traite de la gouvernance démocratique et la réforme du régime des partis politiques au Congo.

La cérémonie de présentation et de dédicace de l'ouvrage « Le Congo : enjeux d'une gouvernance démocratique » s'est déroulée le 8 janvier à la préfecture de Brazzaville. Il compte deux cent trente-quatre pages et comprend quatre chapitres à savoir : le Congo et son héritage de la décolonisation ; le jeu politique au Congo depuis l'indépendance jusqu'à nos jours ; la réforme institutionnelle en vue de la bonne gouvernance et la promotion de la démocratie par la bonne gouvernance.

« Le Congo : enjeux d'une gouvernance démocratique » est un ouvrage de science politique qui obéit à une méthodologie particulière et suit une argumentation fondée. L'écrivain Crépin Gyscard Gandou a poussé sa réflexion sur la gouvernance, le débat actuel depuis l'indépendance jusqu'à ce jour, il pense qu'on ne peut pas parler de la situation politique du Congo sans jeter un regard rétrospectif sur le passé. « Nous avons voulu voir le poids de la colonisation sur le Congo, sur sa vie politique et économique ».

La mise en place d'une gouvernance démocratique solide au Congo, pense l'auteur, ne pourra se faire que par le biais d'une réforme des partis politiques. Cela nécessite la séparation fiable des pouvoirs, la mise en place d'un nouveau système électoral, l'établissement d'un équilibre entre les institutions, d'une société civile efficace, d'un contrôle des actions des gouvernants, la création d'emplois et de richesse et la protection des libertés civiles et politiques. Tant que toutes ces

conditions ne sont pas réunies, nous ne parlerons pas d'une bonne gouvernance démocratique ni aspirer à l'émergence, martèle Crépin Gyscard Gandou.

Celui-ci parle également dans



son ouvrage de la pluralité des partis politiques. Pour lui, l'organisation de ces partis politiques est prédominée par la fibre ethnique, ce qui n'est pas à encourager, en ce sens qu'elle empêche le Congo à parvenir à la bonne gouvernance, il faut se départir de cette vision des choses, arriver donc à une réforme des partis politiques tout en se fondant sur le critère de l'égalité. « Le premier choix du cœur dans la décision politique est ethnique, le choix de la raison vient après. On ne peut pas parler de la gouvernance dans notre pays sans la refonte des partis politiques, de même qu'une bonne utilisation des cadres et des compétences », peut-on lire dans cet ouvrage.

Selon l'auteur, tout ce qui est

écrit dans son ouvrage s'est réellement passé et continue à se faire jusqu'aujourd'hui. Cependant, il y a quelques nuances en ce qui concerne la nouvelle constitution. celle-ci parle de la bipolarité, c'est-à-dire qu'elle prévoit un président et un Premier ministre. L'auteur, souligne-t-on, prône le régime présidentiel qui est selon lui profitable.

Crépin Gyscard Gandou souligne que cette nouvelle constitution nécessite d'être révisée pour entre autres supprimer les fonctions de ministres et mettre à la place les secrétaires d'état. Par ailleurs, Il désapprouve la disposition qui autorise qu'un jeune de 18 ans soit à même d'assumer des grandes fonctions d'Etat. Car, précise-t-il, ce dernier n'est pas mature.

Crépin Gyscard Gandou D'Issetret a aussi évoqué dans son livre la question de sortir le Congo de la zone franc. « Nous n'allons pas espérer d'un développement économique si nous continuons à demeurer dans la zone franc. Il y a effectivement problème, la monnaie que nous utilisons, le franc CFA reste la seule au monde qui persiste depuis la décolonisation, il y a lieu de s'interroger, si nous continuons à arrimer le franc CFA à l'Euro avec toutes les conséquences que cela représentent ».

Crépin Gyscard Gandou D'Issetret est auteur de six ouvrages, parmi lesquels : « la responsabilité de protéger : nouvelle approche du droit international », qui, du reste a été dédicacé le même jour ; « sur le pas des philosophes : le défi de penser » et « Le Congo : enjeux d'une gouvernance démocratique ».

Rosalie Bindika

VOITURE A VENDRE

MITSUBISHI NATIVA GLS
Année 2007 - Vitesse manuelle - 4WD - Diesel
En très bon état - Prix négociable
Contacter No téléphone 06 989 58 15



DANS UN MESSAGE À LA NATION

Tshisekedi annonce son proche retour au pays

Le président de l'UDPS entend rejoindre les forces acquises au changement pour voler ensemble au secours du Navire-Congo, « qui tanguent, secoué par des vagues et tempêtes ».

Le président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Etienne Tshisekedi wa Mulumba, a réitéré sa volonté de dialoguer, pour « permettre de rebâtir le pacte républicain et le régime qu'il induit, de trouver les voies et moyens en vue de sortir de l'impasse politique actuelle et d'obtenir par voie consensuelle un processus électoral crédible et apaisé devant conduire aux élections tant attendues de 2016 ».

Parlant de ce dialogue qui tire sa source de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et des décisions subséquentes du Conseil de sécurité de l'ONU, le leader maximo a noté que la position de son parti, maintes fois réitérée, était de voir ce forum se tenir à Kinshasa, sous la médiation internationale, avec comme témoin, l'ensemble du peuple congolais. Mais, il a regretté que les Nations unies, auxquelles il s'est adressé à plusieurs reprises pour accompagner le pays dans cette démarche par la désignation d'un facilitateur, demeurent à ce jour sans solution.

Dans ce message de vœux signé le 30 décembre 2015 depuis Bruxelles et adressé à la nation congolaise, Etienne Tshisekedi dont le mandat touche également à sa fin- il avait prêté serment en 2011 entant que président de la République- a aussi décrié la situation dans laquelle vit le peuple congolais.

L'année 2015 vient de s'achever- a-t-il dit, sans que notre peuple, qui est la source, la finalité et la justification de l'organisation du pouvoir de l'Etat n'éprouve la moindre satisfaction. Tout en regrettant qu'il soit mis dans l'impossibilité d'exercer le mandat qu'il pense avoir reçu du peuple, Tshisekedi ne pense pas désarmer. « Je réaffirme notre détermination à défendre la constitution et les délais qu'elle prescrit, à régler le contentieux électoral de 2011, à refondre la Céni, à organiser un processus électoral dans un climat apaisé, à favoriser un transfert pacifique du pouvoir dans le respect de l'expression de notre peuple. La réconciliation tant recherchée et attendue est à ce prix », a souligné le président de l'UDPS.

Le retour d'Etienne Tshisekedi au pays

Après cette analyse critique de la situation de la population, le président de l'UDPS a exprimé sa vo-



Etienne Tshisekedi.

lonté de regagner la RDC en vue de rejoindre et fédérer les forces acquises au changement. « Doré et déjà, j'annonce pour proche mon retour au pays », a averti Etienne Tshisekedi. Je viens me joindre à vous, a-t-il prévenu, pour qu'ensemble nous volions

au secours du Navire-Congo, qui tanguent, secoué par des vagues et tempêtes.

Selon le leader maximo, son retour au pays devra lui permettre de prendre l'initiative de rassembler et de canaliser les énergies de toutes les forces acquises au

changement pour défendre valablement les valeurs de la République, scellées dans la constitution, d'obtenir un consensus sur un processus électoral crédible et de s'impliquer dans l'organisation des élections présidentielles et législatives dans les délais constitutionnels et dans un climat apaisé. Mais, il a également résolu de lancer, sur le plan diplomatique, une campagne de sensibilisation visant à désamorcer la crise qui menace le pays et la sous-région.

Une année de tous les espoirs

Pour le président de l'UDPS, l'année qui vient de commencer est celle de tous les espoirs. « L'année 2016 qui commence doit être une année électorale. Une année de tous les espoirs. Une année cruciale et décisive, une année qui permettra aux Congolais d'exprimer à travers les urnes leur engagement pour un Etat de droit », a-t-il expliqué. Selon lui, c'est au cours de cette année que « les forces du changement devront se retrouver, pour mettre fin de manière consensuelle à l'impasse politique dans laquelle nous nous trouvons depuis les quatre dernières années ».

Lucien Dianzenza

SUD-KIVU

FFJ salue le vote d'une loi locale sur la sécurité du journaliste

L'ONG exhorte le gouverneur de cette province, Marcellin Cishambo, à la publication de cette loi en vue de rassurer les journalistes sur leur couverture par une protection publique dans l'exercice de leur métier.

L'association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), a dit, le 10 janvier, prendre acte du vote d'un édit sur la protection des journalistes évoluant sur le territoire de la province du Sud-Kivu. Mais, cette ONG émet, par contre, de sérieuses réserves quant à l'applicabilité d'une telle loi dans un contexte régional de conflit armé à répétition.

L'ONG a, en effet, rappelé que les élus locaux ont voté, le 30 décembre 2015, une loi sur la protection des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme dont la promulgation n'est toujours pas effective. Ce résultat est, selon FFJ citant le Réseau des associations des droits de l'homme de cette province de l'Est de la RDC, « le fruit d'un grand travail abattu par plusieurs acteurs depuis huit ans. Il clôture la série d'activités prévues par les députés provinciaux du Sud Kivu au cours de la session de septembre 2015 qui était essentiellement budgétaire ».

Le chargé d'assistance légale de



Les professionnels des médias.

FFJ, Mè Gérard Nkashama, a, par ailleurs demandé au gouverneur de cette province, Marcellin Cishambo « de promulguer, sans attendre, la loi qui va désormais rassurer les journalistes qu'ils sont dorénavant couverts par une protection publique dans l'exercice de leur métier dans cette province où l'arbitraire a régné en mode de gouvernance ».

Deux professionnels des médias interpellés puis libérés à Kinshasa Cette association a, dans une autre réaction, déploré l'arrestation de deux professionnels des médias dans la capitale congolaise ainsi que l'agression d'un autre journaliste, à l'Est du pays.

A en croire FFJ, Flory Mukeba et Dieumerici Sweka, respectivement journaliste et cameraman à Télé 7, qui revenaient d'un reportage dans la commune de Kasavubu, ont été interpellés le 09 janvier 2016 par des éléments se réclamant de l'Agence nationale de renseignements puis conduits à un endroit qui ne portait aucune inscription de service public.

FFJ a indiqué qu'il a été reproché à ces deux professionnels des médias de filmer des caméras de surveillance placées sur les principales routes de la ville, accusation rejetée par les deux interpellés, qui ont plutôt soutenu avoir été à un autre reportage. L'ONG, citant le directeur de l'informa-

tion de cette chaîne de Télé, Charly Tonsy, qui a pu joindre l'organisation dans la soirée, a noté que la libération de ces deux personnes arrêtées a été obtenue après paiement d'une somme de cinquante dollars américains.

FFJ a, par ailleurs, indiqué que le 03 janvier 2016, Crispin Kyalangalilwa, journaliste de la station provinciale de la RTNC/Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu, a été agressé par des inconnus dans la commune d'Ibanda sur la route qui mène à Uvira, au moment où il se rendait à la station pour présenter le journal.

Selon cette ONG, Kyalangalilwa s'est tiré avec des hématomes sur le visage et un bras fracturé

alors qu'aucune enquête n'a pu être ouverte pour identifier ses agresseurs.

FFJ, qui condamne fermement l'interpellation et l'agression des journalistes, dit par ailleurs, émettre de sérieuses craintes que les journalistes, dans leur ensemble, fassent l'objet des victimes collatérales en ce moment où la tension est montée d'un cran à la veille des élections. L'ONG rappelle, en effet, la condamnation de Daniel Safu, Egide Mwemero (interpellés le 13 octobre 2015) et Dido Zamwan-gana, respectivement directeur du journal Les Points saillants, journaliste de la Radio populaire africaine (RPA) émettant au Burundi et chargé de distribution du journal C-News.

L'ONG, qui rappelle également l'ordre donné par le Président de la République, Joseph Kabila, de la libération d'une dizaine de membres d'une secte politico-religieuse, actuellement interdite d'activité et accusés d'avoir perturbé l'ordre public au Kongo central, ainsi que la promesse du ministre de la Justice et droits, de la libération conditionnelle d'environ 1 500 détenus, pense que Daniel Safu notamment fera partie du nombre puisqu'il a déjà purgé un quart de sa peine.

L.D.

COMBAT POUR L'ALTERNANCE

Le « Front citoyen 2016 » en ordre de bataille

A travers la Charte signée le 9 janvier dernier, les membres de cette plate-forme de l'opposition se sont engagés à défendre la Constitution de la République et surtout, à lutter pour l'alternance démocratique en 2016.



Vital Kamerhe, leader de l'UNC

Plate-forme regroupant des citoyens congolais mus par la volonté de sauvegarder le cadre légal de la Constitution, le « Front citoyen 2016 » vient de se doter d'une Charte. Celui-ci a été signé le samedi 9 janvier à la Paroisse Notre dame de Fatima. Une cérémonie haute en couleur qui marque le début officiel des activités de ce nouveau regroupement politique. Plusieurs personnalités politiques de l'opposition ont répondu présentes à ce rendez-vous, preuve du caractère fédératif de cette plate-forme qui entend rassembler toutes les forces du changement autour d'un idéal commun, celui de la défense de la Constitution de la République et de l'alternance démocratique en 2016.

Plusieurs partis politiques notamment ceux du G7 ayant fait défection de la majorité présidentielle avec laquelle ils ne partageaient plus les mêmes convictions politiques notamment sur le délai constitutionnel du mandat du Chef de l'Etat, ont signé ladite Charte. Les sept partis membres de ce regroupement politiques ont, en effet, adhéré au « Front citoyen 2016 » via la signature de leurs leaders respectifs apposée au bas du document. Il en est de même des partis politiques membres de la dynamique de l'opposition tels que le MLC, l'Ecidé, l'UNC et tant d'autres. Tous ces partis

politiques ont dit « non » au dialogue national destiné, selon eux, à permettre à l'actuel Chef de l'Etat d'instaurer une « présidence à vie ». Même les acteurs de la société civile se sont aussi engagés à soutenir les actions du « Front Citoyen 2016 ». La Charte en question contient au total quatorze articles qui régissent l'organisation et le fonctionnement du « Front Citoyen 2016 ». Celui-ci se veut être un rassemblement inclusif de Citoyens regroupant les congolais de la RDC et de sa diaspora, les membres des organisations de la société civile, des confessions religieuses, des organisations politiques ainsi que les personnalités congolaises qui militent pour le strict respect de la Constitution issue des acquis de l'Accord global et inclusif signé à Pretoria en vue de mettre fin à une longue crise de légitimité.

Alain Diasso

SANTÉ

Destruction des matériels biologiques contenant le virus dérivé de la souche vaccinale de type 2 de polio

Après la certification de la RDC comme pays sans polio, l'heure est maintenant à la destruction des matériels biologiques contenant les virus polio tel que recommandé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

C'est ce qui justifie la destruction de trois cent vingt-huit cryotubes contenant les souches de VDPV2 isolées de 67 cas. Cette destruction par autoclave a été suivie de l'incinération de ces matériels biologiques qui ont été longtemps confinés au Laboratoire polio de l'INRB (Institut National de Recherche Biomédicale).

Le Dr Benoit Kebela Ilunga, directeur de la Lutte contre cette maladie a fait savoir au cours de la cérémonie officielle de destruction de ces matériels que cette opération est un des éléments essentiels des recommandations de l'OMS et de ses partenaires, après que la RDC avait été déclarée fin novembre 2015 pays sans polio. «Nous devons nous assurer que tous ces matériels destinés au stockage d'échantillons biologiques sont correctement détruits et qu'aucun germe ne se libère dans la nature», a expliqué le Dr KEBELA, avant d'ajouter que «le risque zéro» n'existait pas en cette matière.

De son côté, le Prof. docteur Jean-Jacques Muyembe Tamfum, directeur général de l'INRB a expliqué comment se déroule cette opération de destruction

des matériels biologiques.

« il est essentiel de noter que cette opération consiste à emballer soigneusement l'ensemble des cryotubes ayant servi de confinement des souches de VDPV2 isolées, avant de les détruire par la chaleur ou la vapeur d'eau saturée sous pression de l'autoclave; ceci permet de tuer définitivement tous les microbes potentiels ». Selon le Programme élargi de vaccination (PEV), la RDC n'a jamais été infectée par le poliovirus sauvage de type 2. Néanmoins, des cas de cVDPV2 ont été isolés dans certaines provinces du pays, entre autres dans la zone de santé de Kabondo-Dianda dans la Province du Haut-Lomami. Un total de 30 cas avait été enregistré entre 2011 et 2012, le tout dernier remontant au 4 avril 2012 à Kabondo-Dianda, a précisé le Dr Audry Mulumba wa Kamba, directeur du PEV.

La cérémonie de destruction des matériels biologiques contenant les souches de VDPV2 isolées, s'est déroulée en présence de membres de la direction des Laboratoires de santé et ceux du Groupe technique national de confinement Polio de la RDC, y compris ceux de l'OMS, de l'Unicef et de Sabin Vaccine Institute. Un procès verbal a sanctionné la fin de cette cérémonie.

Aline Nzuzi

DIALOGUE

Le «Oui, mais» d'Étienne Tshisekedi

S'il est vrai que l'irréductible opposant tient au dialogue politique, cependant, il ne s'inscrit pas dans la logique du chef de l'Etat et de la Majorité et réitère sa position de voir les discussions se dérouler sous la médiation internationale. Il l'a réaffirmé, dans son dernier message de vœux au peuple congolais fait depuis Bruxelles où il poursuit sa convalescence.

Toujours égal à lui-même, l'opposant Etienne Tshisekedi, en convalescence à Bruxelles, vient de briser le silence à travers son message de vœux adressé au peuple congolais. Un message daté du 31 décembre mais dont le contenu n'a été finalement porté à la connaissance du public que le dernier week-end. Le moins qu'on peut dire est que le « Sphinx de Limete » adhère au principe du dialogue, mais pas de manière aveugle. L'irréductible opposant revendique le fait d'avoir été parmi ceux qui avaient préconisé le dialogue politique comme voie royale susceptible de permettre « de rebâtir le pacte républicain et le régime qu'il induit, de trouver les voies et moyens en vue de sortir de l'impasse politique actuelle et d'obtenir par voie consensuelle, un processus électoral crédible et apaisé ».

Rappelant que ce dialogue tire sa source de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et des résolutions subséquentes du Conseil de sécurité des Nations unies, il réitère sa position de voir les discussions se dérouler à Kinshasa sous la médiation internationale, et avec comme témoin, l'ensemble du peuple congolais. L'enjeu de ce forum, fait-il savoir, est de reconstruire et de réinventer le pacte républicain, ou mieux, l'accord global et inclusif scellé par l'ensemble de la classe politique congolaise à Pretoria en 2003 et rompu suite à la violation récurrente des règles convenues du jeu démocratique. Au-delà de l'impératif du dialogue auquel il souscrit en tant que chantre de la lutte non violente, Etienne Tshisekedi prône en même tant l'alternance

politique comme l'unique voie de sortie de la crise. C'est à ce prix, pense-t-il, que ses compatriotes pourront entrevoir la possibilité de vivre heureux et de prospérer sur la terre de leurs ancêtres. Il prône également la défense de la Constitution et des délais qu'elle prescrit. Le leader de l'UDPS qui n'a jamais digéré sa défaite électorale lors de la présidentielle de 2011 a saisi l'occasion pour exhumer ce vieux contentieux qu'il voudrait voir être réglé une fois pour toute avec, à la clé, un sévère réquisitoire contre l'actuelle coalition au pouvoir à qui il attribue la responsabilité du chaos généralisé dans lequel le pays est actuellement empêtré. N'adhérant pas au schéma du glissement, Etienne Tshisekedi s'inscrit dans la logique des élections en se fixant le cap de tout mettre en œuvre pour la tenue en 2016 des législatives nationales et de la présidentielle. « L'année 2016 qui commence doit être une année électorale. Une année de tous les espoirs. Une année cruciale et décisive, une année qui permettra aux congolais d'exprimer à travers les urnes leur engagement pour un Etat de droit », indique-t-il. Là-dessus, il plaide pour la refonte de la Ceni qui demeure, selon lui, « le vecteur principal du dévoiement de notre processus électoral et démocratique » tout en s'engageant à favoriser un transfert pacifique du pouvoir dans le respect de l'expression du peuple congolais.

Enfin, l'opposant historique qui annonce son retour imminent au pays, indique qu'il prendra incessamment l'initiative de rassembler et de canaliser les énergies de toutes les forces acquises au changement. L'objectif visé est de défendre valablement les valeurs de la République telles que scellées dans la Constitution, et d'obtenir un consensus sur un processus électoral crédible. Il veut que l'opposition, dans son ensemble, puisse s'impliquer dans l'organisation des élections présidentielle et législative dans les délais constitutionnels et dans un climat apaisé.

A.D.

DIVISION 1

Shark XI s'impose face à Nord Sport, V.Club poursuivra le championnat

Shark XI FC a battu Nord Sport en 12e journée du Championnat national de football, alors que V.Club, amputé de sept joueurs retenus en équipe nationale A' au Rwanda pour le CHAN, a pris l'option de jouer ses matchs du championnat national.

La 21e édition du championnat national de football -Division 1- s'est poursuivie le samedi 9 janvier 2016 avec la rencontre opposant Shark XI FC à la formation de Nord Sport de Matadi. Le match comptait pour la 12e journée de la zone de développement ouest. Dans un stade Tata Raphaël aux tribunes dégarnies, Shark XI FC s'est imposée par deux buts à un. Shavsya Maisha (ancien de Don Bosco) a ouvert la marque pour l'équipe tutéurée par Zoe Kabila à la 57e minute, avant que Bahoso Lofete n'ait doublé la mise à l'heure de jeu (60e minute). Muziri Bikila de Nord Sport a réduit la marque à la 88e minute, permettant à son club de sauver l'honneur. Avec ce succès, Shark XI FC grimpe à la troisième place au classement de la zone de développement avec désormais 20 points en douze sorties (5 victoires, 2 défaites et 5 nuls, 11 buts marqués contre 7 encaissés). Dans la zone de développement Centre Sud, la rencontre entre New Soger et TP Mazembe prévue à Lubumbashi devrait être reprogrammée. C'est le TP Mazembe qui a formulé la demande de report à la Ligue nationale de football (Linafoot). Notons-le, le club vainqueur de la Ligue des champions est amputé

de trois de ces joueurs actuellement avec les Léopards locaux au Rwanda pour disputer, du 16 janvier au 7 février 2016, la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN).

V.Club va jouer ses matchs...

Alors que Mazembe demande la reprogrammation de son match, l'AS V.Club a adressé une correspondance à l'instance organisatrice de la Division 1, faisant part de son intention de poursuivre le championnat national, en dépit de l'absence dans ses rangs de huit de ces joueurs retenus dans la sélection nationale A' en séjour au Rwanda. Les règlements généraux sportifs en RDC postulent qu'un club qui délègue plus de quatre joueurs à l'équipe nationale est dispensé des matches du championnat jusqu'au retour de ses athlètes en club. Pour se conformer à cette règle, la Linafoot a reporté tous les matches de V.Club.

Mais les Dauphins Noirs de Kinshasa se disent prêts à poursuivre la compétition nationale. «Nous ne pouvons pas être au repos, aussi longtemps qu'en mi-février, nous devons jouer la ligue des champions de la CAF. C'est pour cela que nous avons écrit officiellement à la Linafoot pour qu'elle puisse reprogrammer nos matches et que nous ayons la compétition dans les jambes. La Linafoot est favorable à cette demande», a déclaré à Radio Okapi Raphael Esabe, secrétaire exécutif de V.Club.

Martin Engimo

FOOT-AMICAL

Les Léopards locaux perdent à Gisenyi face aux Amavubi du Rwanda

Pour leur première rencontre de l'année, les Léopards locaux de la RDC ont perdu, le dimanche 10 janvier 2016 au stade Umuganda de Gisenyi ville frontalière rwandaise, face aux Amavubi locaux du Rwanda par un but à zéro. C'était en match amical international. Les deux pays préparent la phase finale de la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN). On note la présence du ministre des Affaires étrangères du Rwanda, Louise Mishikiwabo et de celui de la Défense, James Kabarebe dans la tribune d'honneur du stade Umuganda de Gisenyi pour suivre cette rencontre.

Pour cette opposition suscite une certaine passion dans tout le Rwanda, le sélectionneur Florent Ibenge -avec à ses côtés son adjoint Mwinyi Zahera, Raoul Jean-Pierre Shungu et Papy Kimoto qui complètent le staff technique- titularise le gardien de but Matampi Vumi Ley du Daring Club Motema Pembe (DCMP). La ligne défensive se constitue de Joël Kimwaki du TP Mazembe et Padou Bompunga dans la charnière centrale alors que Junior Baumeto du FC Saint-Eloi Lupopo occupe le couloir droit de la défense et Joyce Lomalisa de V.Club le côté gauche. Placé comme milieu récupérateur axial, Nelson Munganga se fait compléter par Doxa Gikanji du DCMP comme relayeur et Guy Lusadisu dans le rôle d'animateur de jeu.



Les Léopards locaux de la RDC au stade Umuganda de Rubavu à Gisenyi (photos de Pacheco Sikavyaho)

Jonathan Bolingi Mpangi du TP Mazembe dans l'axe, Meshak Elia du CS Don Bosco comme excentré gauche et Héritier Luvumbu Nzinga ont formé le trio d'attaque des Léopards locaux. Du côté des Amavubi, le très jeune sélectionneur nord-irlandais du Rwanda (ancien de la Sierra Leone), Johnathan McKinstry (30 ans), place le gardien de but Eric Ndayishimiye (Rayon Sports). Et dans le champ, on retrouve entre autres, Mwemere Girinshuti (Police FC), Michel Rusheshangoga (APR), Emery Bayisenge (APR), Hegman Ngomirakiza (Police FC), Dominique Savio Nshuti (Rayon Sport), le capitaine

Jacques Tuyisenge, Ernest Sugira (As Kigali), etc.

Les Léopards tentent naturellement de monopoliser le ballon en première période et se créent quelques occasions franches de but, avec notamment Doxa Gikanji dont une frappe croisée rase le poteau droit du gardien de but rwandais dans le dernier quart de jeu. L'on retient aussi la superbe passe de Meshak Elia (qui a montré de bonnes choses au cours de cette partie) à Guy Lusadisu dont la reprise de la tête fuit totalement le cadre. À la fin de la première période les deux équipes sont donc à égalité de zéro but partout. C'est au

début de la deuxième minute, notamment à la 49e minute que les Amavubi Rwandais inscrivent l'unique but de la partie par le biais de leur capitaine, Jacques Tuyisenge qui reprend un centre en retrait, profitant d'une hésitation du défenseur central Joël Kimwaki et son gardien de but Matampi Vumi pour placer le cuir au fond des filets.

En dépit d'un fort pressing et de multiples offensives dans le camp adverse, les joueurs de Florent Ibenge ne parviennent pas à la marque. Ils font preuve de manque criante d'efficacité devant les buts, en dépit de changement en deuxième période,

notamment les sorties de Héritier Luvumbu, de Doxa Gikanji et Guy Lusadisu en deuxième période, laissant leur places à Ricky Tulengi (DCMP), Ngulubi Kilua Cédric (Shark XI FC) et Ngudikama.

Le sélectionneur des Léopards locaux Florent Ibenge s'est dit très déçu après le match, soulignant le manque de réalisme de ses attaquants qui se sont procuré pourtant des occasions nettes de marquer. Il dispose pratiquement d'une semaine afin de remédier à cette carence, avant l'entrée en lice, dans le groupe B du CHAN, de la RDC le 17 janvier 2016 à Butare contre les Walyas d'Ethiopie.

Martin Enyimo

ARRÊT SUR IMAGE

Le grumier rate le virage sur la Nationale Pointe-Noire-Doilisie et se retrouve dans cette position dangereuse



PRÉSIDENTIELLE 2016

Une levée de fonds de 15.070.675 FCFA pour la candidature de Denis Sassou N'Guesso

Le montant a été officiellement rendu public lors de l'assemblée générale extraordinaire du Parti congolais du travail (PCT) Pointe-Noire tenue dimanche 10 janvier dans un hôtel de la place sous la direction de Victor Foudi, président fédéral accompagné de plusieurs autres membres et des invités.

Destinée principalement à soutenir la candidature du président du comité central de ce parti, Denis Sassou N'Guesso lors de la présidentielle du 20 mars prochain, cette quête a concerné près de deux mille participants présents à l'assemblée générale du PCT Pointe-Noire. A l'ouverture des travaux, Victor Foudi a remercié l'ensemble des membres du parti présents à ces assises et la hiérarchie du PCT qui selon lui à toujours prêté une oreille attentive à l'expression de la base de ce parti. L'orateur a souligné le contexte particulier de ces assises marqué par une grande préoccupation, à savoir les préparatifs de l'élection présidentielle qui débouchera sur la mise en place des institutions issues de la nouvelle République.

Il a aussi invité l'ensemble des membres du parti du département de Pointe-Noire de se mettre au travail et de prendre leurs responsabilités pour se



Vue de la tribune officielle

mobiliser d'avantage en vue de mieux affronter cette échéance afin que le PCT confirme sa vocation d'être un temple d'idées libres et d'expressions consensuelles. Ainsi la déclaration sur l'appel à la candidature de Denis Sassou N'Guesso lue par Jean Théophile Ilobakima, secrétaire fédéral à l'organisation et aux ressources

humaines ponctuée par différents messages des responsables de la Force montante congolaise (FMC) et de l'Organisation des femmes du Congo (OFC) stipule que le choix de la candidature de Denis Sassou N'Guesso à cette élection s'explique par plusieurs acquis démocratiques enregistrés par le Congo au cours

de ces deux dernières décennies favorisant diverses avancées sur le plan de la modernisation d'infrastructures de base et d'industrialisation de l'ensemble du pays entreprises par ce dernier à travers sa politique de municipalisation accélérée.

« La candidature de Denis Sassou N'Guesso à cette élection

s'explique aussi par ce qu'en plus de son engagement dans la préservation de l'environnement et de son implication personnelle à la résolution des conflits à travers la sous-région, l'avènement de la nouvelle République exige des institutions fortes et des hommes capables d'incarner l'intérêt général du peuple congolais, les membres du PCT Pointe-Noire réunis en assemblée générale extraordinaire demandons au camarade Denis Sassou N'Guesso, président du comité central du PCT de présenter sa candidature à l'élection présidentielle du 20 mars prochain en vue de lui permettre de poursuivre l'œuvre grandiose du développement du Congo en vue de l'émergence de celui-ci d'ici 2025, exigeons au comité national d'investiture et au comité central du PCT d'entériner la candidature de ce dernier comme seul et unique candidat du parti, invitons l'ensemble des membres et sympathisants à se mobiliser et à se mettre en ordre de bataille pour assurer à ce candidat une victoire totale dès le premier tour », indique la déclaration.

Séverin Ibara

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL D'ÉLITE

L'AS Cheminots l'unique vainqueur dans la capitale économique

Le championnat national de football a démarré le 9 janvier dans quatre stades de la République du Congo. Au Complexe sportif de Pointe-Noire sur quatre matchs joués les 9 et 10 janvier, l'AS Cheminots a été le seul club à s'illustrer en battant Tongo football club, 1 but à 0.

La première journée du championnat national a été peu fructueuse à Pointe-Noire avec trois matchs nuls contre un gagné sur quatre joués soit trois buts marqués sur l'ensemble des duels. L'AS Cheminots, premier club ponténégrin à s'exprimer devant son public est difficilement venu à bout de Tongo FC en s'imposant sur le plus petit score d'1 but à 0 après une première partie terne et stérile entre les deux clubs. Le but de Durant Makanga a été inscrit la 47e minute. Les Brazzavillois de Tongo auraient pu rétablir l'équilibre à la 55e minute si, le penalty de Christian Okomaka n'a pas été enrayé par le gardien de l'AS Cheminots, Boris Ngolo.

Mais, malgré cette défaite, les Brazzavillois restent sereins et fermes en attendant leur prochain match comptant pour la deuxième journée prévu, le 12 janvier contre Munisport à Pointe-Noire.

La seconde rencontre de cette journée d'ouverture s'est soldée sur le score d'un but partout (1-1), entre Munisport et V Club Mokanda. Munisport a marqué l'unique but de la partie à la 23e sur un penalty concrétisé par Mbila Obili. A la reprise, V Club Mokanda, l'un des représentants congolais à la Coupe de la CAF a été plus entreprenant malgré son

effectif diminué avec deux réserves sur le banc de touche rétablie l'équilibre à la 80e minute par l'entremise de Dianor Ndomba. Score final: 1-1. Un point très important pour l'entraîneur, Alain Kayi. « Nous n'avons pas joué avec tout notre effectif et je pense que les dirigeants sont en train de s'appliquer pour qualifier les joueurs. Aux prochains matchs V Club va présenter une équipe capable pour la compétition africaine », a dit l'entraîneur.

Cette première journée s'est poursuivie le 10 janvier avec deux autres rencontres, notamment entre les deux nouveaux venus du championnat, à savoir: Pigeon-Vert et Jeunes Fauves du Niari. Les deux équipes se sont séparés dos à dos sur le score de 0 but partout (0-0), même score entre JSP et la Mancha qui ont joué en deuxième explication.

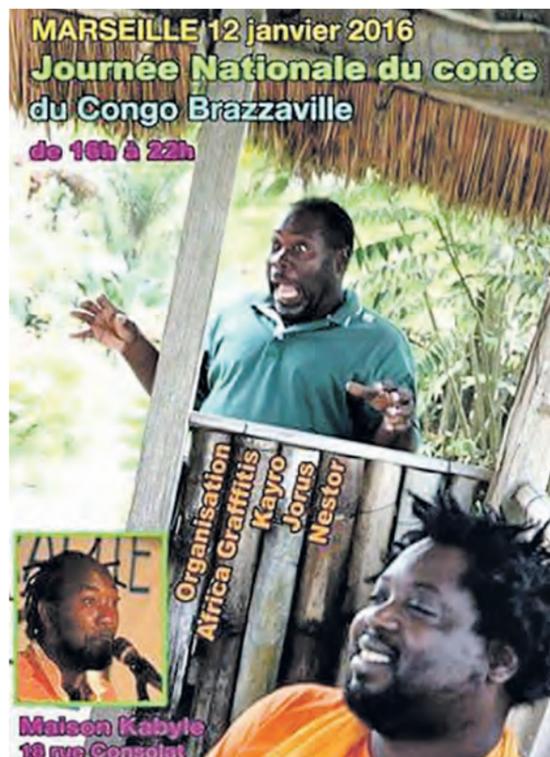
La grande surprise des clubs ponténégrins est venue du côté du stade Denis Sassou N'Guesoo de Dolisie où Nico Nicoye a tenu en échec l'AC Léopards de Dolisie sur le score neutre de 0 but partout (0-0).

La deuxième journée démarre le 12 janvier à Pointe-Noire, à l'affiche: V Club et Saint Michel, l'unique rencontre de la journée. Elle se poursuivra le 13 janvier avec au programme: Pigeon Vert / Tongo Football club et Munisport / AS Cheminots. A Brazzaville Inter-Patronage et JSP-Etoile du Congo. A Kinkala Cara sera reçu par ASK pendant qu'à Dolisie, AC Léopards sera face aux Jeunes fauves.

Charlem Léa Legnoki

Le conte congolais s'exporte à Marseille

La 4^e édition de la Journée nationale du conte sera célébrée le 12 janvier à Marseille en France. Une activité qui va permettre à la compagnie congolaise de conte Africa Graffiti, l'organisatrice de vulgariser le conte congolais dans l'hexagone.



L'affiche de la journée nationale du conte à Marseille / crédit photo «Adiac»

Après les trois premières éditions organisées à Pointe-Noire notamment à l'inspection sectorielle de la jeunesse de Tié Tié en 2012 et 2013 ainsi qu'au lycée Victor Augagneur en 2015, les organisateurs ont décidé de délocaliser cette activité. Marseille, la ville

phocéenne a été choisie pour la circonstance non pas parce que c'est dans cette ville qu'évolue le conteur Jorus Mabilia mais aussi et surtout parce que le conte vie en Provence. Les conteurs Jorus Mabilia, Kayro, tous deux installés en France,

Nestor Mabilia, domicilié à Pointe-Noire seront en face du public marseillais. Une scène libre avec les conteurs de la ville provençale sera également ouverte pour perpétuer le brassage culturel.

La commémoration de cette journée vise à perpétuer la tradition orale et les leçons de vie contenues dans le conte. Il s'agit aussi d'actualiser les valeurs ancestrales du pays et de faire renaître le conte naguère prisé par les Africains. Une manière pour les organisateurs de mettre en exergue le Mbongui, lieu jadis sacré où les traditions orales contenues dans les contes, les épopées et légendes d'autrefois étaient mis à la disposition de la jeunesse, surtout le soir autour du feu.

Pour promouvoir l'art de l'oralité grâce à l'apport de plusieurs partenaires étrangers, tels le Cobiac (Collectif de bibliothécaires et intervenants en action culturelle (France), Africa Graffiti construit à Cote d'Ivoire dans le 6^e arrondissement Ngoyo un centre de ressources sur les arts de l'oralité et du conte pouvant accueillir des conteurs en résidence, une bibliothèque spécialisée sur le conte.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Quatre équipes victorieuses d'entrée en jeu

Le Club Athlétique Renaissance Aiglon (Cara), Diabes noirs, AS Cheminots ainsi que la Jeunesse Sportive de Talangaï (JST) sont les seules formations à avoir remporté leurs tout premiers matchs sur les vingt qui viennent de se lancer dans la course au titre. Le point de la première journée.

Après deux reports successifs, le coup d'envoi du championnat national d'élite ligue 1 a enfin été donné, le samedi 9 janvier, tel que prévu par le calendrier de la compétition. La première affiche a opposé Cara à la Jeunesse Sportive de Poto-poto (JSP), au stade Alphonse-Massamba-Débat. Sans surprise, les Aiglons ont pris de la hauteur sur l'équipe du troisième arrondissement de la ville capitale. L'ouverture du score par Percy Akoli à la 58^e minute et un but d'Ossere doublant la mise à la 79^e : 2-0 en faveur de Cara mais JSP n'a pas baissé les bras pour autant. L'équipe a réduit la marque dans le dernier quart d'heure pour sauver l'honneur. Cara l'a donc emporté par 2-1, JSP n'a pas démerité.

Le même jour, à Pointe-Noire, l'AS Cheminots s'est imposé devant FC Tongo 1-0. Le lendemain, Diabes noirs a su tirer son épingle du jeu, à Kinkala, en devançant AS Kimbonguila par le même score. Un résultat qui prouve que les choses n'ont pas été faciles pour les diabolins face à cette équipe venant droit de la deuxième division. A Brazzaville, par ailleurs, Patronage a courbé l'échine face à JST 1-2.

Ils sont tous égaux...

Etoile du Congo, AC Léopards de Dolisie et V. club ont su éviter le pire en concédant des nuls face aux adversaires dont les pronostics donnaient difficilement la chance de leur tenir tête. Face à Inter club, les Stelliens ont vu la



Pénalty obtenu par Patronage face JST crédit photo Adiac

victoire les glisser entre les doigts. Ils menaient 2-0 jusqu'au dernier quart de la rencontre grâce à un doublé d'Issambé. Mais, les militaires de l'Inter club n'ont pas lâché prise. Ils ont réussi à pousser

Etoile du Congo à l'erreur pour trouver la faille qui les a permis de réduire le score avant d'égaliser. C'est finalement par 2 buts partout que les deux formations se sont séparées. FC Kondo a également connu le même sort face à Saint Michel de Ouenzé. La première équipe menait 2-0, à quelques minutes de la fin elle s'est fait rattraper : 2-2.

A Dolisie, Nico nicoyé a fait jeu égal (0-0) contre AC Léopards. Pigeon Vert face aux Jeunes Fauves, l'Association Sportive Ponténégrine devant La Mancha, à Pointe-Noire, se sont séparés par le même score nul et vierge. V. Club et Minisport ont fait 1-1.

Les chiffres...

Pour cette première journée, il y a eu : 10 matchs joués, 16 buts marqués, 4 victoires, 6 nuls. 1

seul doublé réalisé par l'attaquant de l'Etoile du Congo, Issambé.

Deuxième journée...

À Pointe-Noire, V. club recevra SMO, le mardi 12 janvier. L'unique match du jour. Il attendra mercredi 13, à Brazzaville, pour assister aux matchs : Inter club-Patronage et JSP-Etoile du Congo. Dans la ville océane : Pigeon-Vert contre Tongo FC, Minisport-AS Cheminots. Cara fera le déplacement de Kinkala pour en découdre avec ASK. Le match 100% Fauves, à Dolisie, opposera AC Léopards aux Jeunes Fauves. Le jeudi 14, un seul match se jouera à Brazzaville. Il mettra aux prises Diabes noirs et JST. Par ailleurs, Nico nicoyé-La Mancha, ASP-FC Kondzo joueront à Pointe-Noire.

Rominique Nerplat Makaya



Une occasion de but manqué par Etoile du Congo

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 3^e tour de la Coupe

Malgré un Clevid Dikamona convaincant au sein de la défense à trois axiaux, Dagenham est éliminé sur le terrain d'Everton (0-2). Mais le 22^e de 4^e division a fait bonne figure face aux Toffees, 11^e de Premier League. L'ancien Havrais a été à son avantage, dans un rôle de libéro d'une défense à trois centraux : auteur de bons jaillissements et précieux dans ses relances.

Ecosse, 4^e tour de la Coupe

Hibernian se qualifie sur le terrain de Raith Rovers (2-0) avec un but de Dominique Malonga. Titulaire, le Congolais a fêté, avec 24 heures de décalage, son 27^e anniversaire par une belle frappe de l'extérieur de la surface (64^e). Il doublait ainsi le score et mettait son club à l'abri. Remplacé à la 84^e, il marque ainsi son 6^e but de la saison en 22 matchs toutes compétitions confondues.

Espagne, 9^e journée, 1^{re} division

Sans Philtzérald Mbaka, non retenu, Getafe bat le Betis de Séville 1-0. Sans Steven Nzonzi, relégué sur le banc depuis mi-décembre, le FC Séville prend l'ascendant sur l'Athletic Bilbao (2-0) et double par la même occasion son adver-

saire du jour.

Sans Thievy Bifouma, non retenu, Grenade coule à Barcelone (0-4). En 3 jours, les Andalous ont encaissé 8 buts. Au classement, Séville est 7^e avec 29 points, tandis que Getafe remonte à la 12^e place avec 23 points. Grenade, 17^e avec 17 points, n'a que deux longueurs d'avance sur Gijon, premier reléguable.

Espagne, 20^e journée, 3^e division, groupe B

Philtzérald Mbaka n'a pas joué lors de la défaite de Getafe à Fuenlabrada (0-2). Avec 17 points, la réserve de Getafe est 18^e.

Grèce, 1^{re} journée, 1^{re} division

Bernard Itoua est resté sur le banc lors du match nul de Plataniás sur le terrain du PAE Atromitos (0-0). Plataniás est 11^e avec 19 points.

Ligue 1, 20^e journée

Encore un match difficile pour Reims et Prince Oniangue, défaits à domicile par Toulouse (1-3), un concurrent direct dans la course au maintien. Associé à Kankava à la récupération, le capitaine des Diabes rouges a touché 45 ballons (14 gagnés et 10 perdus), 2 fautes commises et 1 subie. Suite à une mauvaise

passé du Géorgien Kankava, il perd son duel face à Pesic, passeur décisif sur le 3^e but (90^e).

Sans Arnold Bouka Moutou et Fodé Doré, convalescents, Angers bat Caen 2-0.

Entré à la 70^e minute, alors que Nantes était tenu en échec par Saint-Etienne, Jules Iloki a délivré une passe décisive pour Sigthorsson : sur une intervention ratée de Pogba, Iloki hérite du ballon et, en une touche de balle, le remet dans la course de l'Islandais.

Christopher Maboulou n'était pas retenu dans le groupe de Bastia, défaits à Paris (0-2). Yhoan Andzouana, buteur avec la réserve, n'était pas dans le groupe de l'AS Monaco, qui arrache le nul face au Gazelec (2-2). Le promu ajaccien menait 2-0 après une demi-heure de jeu.

Au classement, le SCO d'Angers fait une super opération en doublant Caen et en reprenant la seconde place du championnat, à 20 points du PSG. Monaco suit le SCO d'un point (33 contre 34). Avec son succès du week-end, Nantes remonte à la 10^e place avec 27 points. Avec 22 et 21 points, Bastia et Reims sont englués aux 16^e et 17^e places.

Camille Delourme

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE HANDBALL 2016

Les Diabes rouges en préparation au Maroc

Après trois semaines de préparation locale, en régime externat, 14 joueurs de l'équipe nationale de handball ont quitté Brazzaville pour Casablanca. Ils y seront jusqu'au 19 janvier pour une dernière mise au point technique. Six handballeurs évoluant au Maroc vont renforcer l'ossature de l'équipe. Plusieurs matchs amicaux sont prévus. La Coupe d'Afrique des Nations version masculine, qui est à sa 22^e édition, se disputera en Egypte du 21 au 30 du mois en cours. Le Congo est logé dans le groupe B avec pour adversaires : Tunisie, Angola, Libye, RD Congo et le Kenya.

Les Diabes rouges entreront en compétition le 21 janvier face à la RDC en fin de matinée. Le lendemain ils vont se mesurer au Kenya après la cérémonie d'ouverture. Le 23, les Congolais tenteront de défier l'Angola avant de prendre la pause le 24. Les Diabes rouges vont ensuite en découdre avec la Tunisie et la Libye, respectivement les 25 et 26 janvier. Ils ont le titre, de médaillé de bronze aux onzièmes Jeux africains à défendre.

R.N.M.